

Sans "plan officiel", l'aménagement du canal Lachine se fait-il à l'aveuglette?

Aucun plan, aucun projet détaillé, aucune maquette de l'aménagement du canal Lachine n'existe à l'heure actuelle... même si les autorités concernées parlent de plus en plus de transformer cette voie d'eau en une zone récréative accessible à tous les Montréalais.

Ce qui laisse à penser que tout ce qui se dit et s'avance sur ce sujet pourrait fort bien remplir des feuilles et des feuilles de papier... qui prendraient ensuite "Le chemin des tablettes", pour la postérité.

Au niveau municipal, le travail effectué — considérable, il faut l'avouer

— est en quelque sorte mené par un conseiller très actif, M. Yvon Lamarre, membre de l'exécutif de Montréal. Ce travail pourrait s'illustrer par un proverbe: "La plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a." C'est le cas de M. Lamarre et de son équipe. Ils n'ont en effet aucun pouvoir pour mettre en branle concrètement un tel projet et pour le réaliser.

Ce qui ne les empêche pas d'émettre suggestions après suggestions, recommandations après recommandations afin de faire bouger un tant soit peu les autorités fédérales qui ont

l'entière juridiction, par le truchement de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, sur ce fameux canal Lachine.

Le gouvernement du Québec, approché par le municipal et par le fédéral, s'est également intéressé à l'affaire. Principalement en 1970, époque à laquelle un comité inter-ministériel se forma pour étudier la question et se prononcer. Le rapport issu de ce comité, bien qu'il ne fut pas rendu public, a été qualifié par certains spécialistes de rapport "ni chair ni os". Direction les tablettes!

Deux rapports: conclusions semblables

A la même époque, deux études approfondies furent entreprises simultanément pour le compte du gouvernement fédéral et pour le compte de l'Association des manufacturiers canadiens. La première fut rédigée par l'étude des urbanistes-conseils de Jean-Claude La Haye et associés, la seconde par l'étude Montreal Engineering.

Ces deux rapports en arrivèrent sensiblement aux mêmes conclusions dont la principale recommandait de ne pas combler le canal mais de le fermer à la navigation.

L'étude Jean-Claude La Haye, en deux imposants volumes, analyse en profondeur plusieurs aspects: le canal Lachine proprement dit, la navigation, le maintien du canal comme voie navigable, la fermeture totale du canal (ses inconvénients), le maintien du canal aux fins d'adduction d'eau et de collecteur, etc. Une partie très réduite est réservée aux usages récréatifs du canal et de ses environs.

Montréal s'est d'ailleurs inspirée de ce document en suggérant au gouvernement fédéral l'instauration de diverses distractions telles le canotage, la voile et les promenades à pédales. A ce propos, l'étude précise: "la première objection que l'on pourrait opposer à cette proposition et que, à priori, les dépenses afférentes seraient élevées."

Il est bien certain qu'avant de se pencher sérieusement sur le projet récréatif, il sera nécessaire d'étudier d'autres problèmes primordiaux: le côté industriel, le côté pollution, le côté humain, etc.

Et les ponts?

Un des aspects les plus délicats réside dans le reconditionnement, la restauration et la relocalisation des ponts ainsi que dans la construction de nouveaux ponts.

Le rapport La Haye explique que les ponts existants (en 1970) sont pour

l'opportunité de restaurer en entier et d'une façon esthétique certains ponts, et de construire des nouveaux ponts en laissant une hauteur libre de six pieds six pouces, sur une largeur de 30 pieds.

Une telle proposition étonne lorsqu'on déclare qu'il n'existe aucune maquette, ni plan, ni projet détaillé. Et la population est en droit de savoir pourquoi, dans quel but, certaines modifications sont déjà recommandées dans le détail alors qu'on l'assure, d'autre part, qu'il n'existe aucun plan d'ensemble.

Où les autorités marchent à tâtons, à l'aveuglette, en pronant quelques mesures sur lesquelles on improvisera par la suite, ou elles ne désirent pas encore rendre public un projet élaboré qui (peut-être) existe bel et bien.

Il serait souhaitable, selon un expert consulté, que la population sache à quoi s'en tenir puisque c'est grâce à ses taxes que la réalisation du projet se fera et puisque c'est elle qui évidemment en jouira.

Dans le cas où un projet élaboré, complet, n'aurait pas été encore établi, il serait également souhaitable qu'un accord (suggéré par la Ville de Montréal) entre les trois gouvernements soit conclu afin d'aboutir à une décision concrète.

Textes:
Nicole PERREAULT
et
Jean-Claude TRAIT

la plupart dans un état de détérioration avancée, ce qui réduit leur capacité théorique alors que leur utilisation ne cesse de s'accroître. On sait que les ponts, comme le canal, relèvent de l'Administration de la Voie maritime.

Le 25 juillet dernier, le Comité exécutif de Montréal votait une résolution dans laquelle elle priait l'Adminis-

Les Montréalais iront se baigner sur les plages du canal Lachine en 1977

— Yvon Lamarre

Si l'aménagement du canal Lachine en zone récréative a lieu effectivement, les Montréalais pourront s'y baigner d'ici cinq ans. C'est du moins l'avis de M. Yvon Lamarre, conseiller municipal pour le quartier Saint-Henri qui ajoute:

"Cela paraît utopique et l'on m'accuse de rêver en couleur, mais j'estime que cette prédiction peut se réaliser. D'ici cinq ans, en effet, d'importants progrès dans le fonctionnement des usines d'épuration permettront automatiquement de lutter adéquatement contre la pollution des eaux. A ce moment-là, il sera facile d'aménager des baies et des plages, par endroits, où les Montréalais viendront pique-niquer et se baigner."

Si l'on suit la progression de la technique, il ne fait aucun doute que la prévision de M. Lamarre tient debout. Mais pour cela, il faudra avant tout que l'aménagement de cette zone, dont on parle tant depuis quelques jours, se fasse de façon méthodique et selon un plan global.

D'abord, une solution au problème des manufactures et des industries qui longent le canal doit être trouvée sans tarder. Une vingtaine de ces entreprises ont obtenu par bail l'autorisation de puiser l'eau du canal. D'autres puisent leur eau dans le Priest, bassin relié au canal. Cette eau sert à la régénération, à l'alimentation des chau-

dières, à la production et au lavage. Après usage, l'eau retourne au canal. D'où pollution.

La question des eaux usées

Actuellement, la Régie des eaux du Québec procède à des relevés et à des analyses. Est-ce dans le but de l'aménagement futur? Il a été impossible d'obtenir une réponse affirmative.

En plus des usines, il existe au moins un ruisseau de surface (égout à ciel ouvert) à la limite de Montréal et LaSalle qui sert d'égout industriel avant de se déverser dans le canal.

La partie du territoire de Lachine située au sud du canal est desservie par un collecteur qui s'écoule directement dans le canal. Les analyses effectuées par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social laissent croire que d'autres égouts sanitaires polluent le canal.

A ce sujet, le rapport La Haye est catégorique: "La législation provinciale régissant le contrôle de la pollution est encore à un stade trop préliminaire pour qu'on puisse préjuger des résultats auxquels elle aboutira, mais on peut affirmer dès maintenant qu'un traitement au moins partiel par les industries de leurs eaux usées sera un des premiers objectifs dans la recherche d'une solution dans ce secteur du canal."

Par ailleurs, ces industries ne doivent pas être entravées dans leur pro-

duction, car elles sont vitales pour une partie de l'économie métropolitaine.

15 entreprises 13,065 emplois

A elles seules, 15 d'entre elles, les plus importantes, emploient 13,065 personnes, ce qui représente en salaire la somme de \$92,3 millions par an. Leur chiffre d'affaires, en une année, atteint le montant de \$431,4 millions.

Rejoint au téléphone, le maire de Lachine, M. Jean-guy Chartier, s'est dit personnellement favorable au projet d'aménagement du canal Lachine.

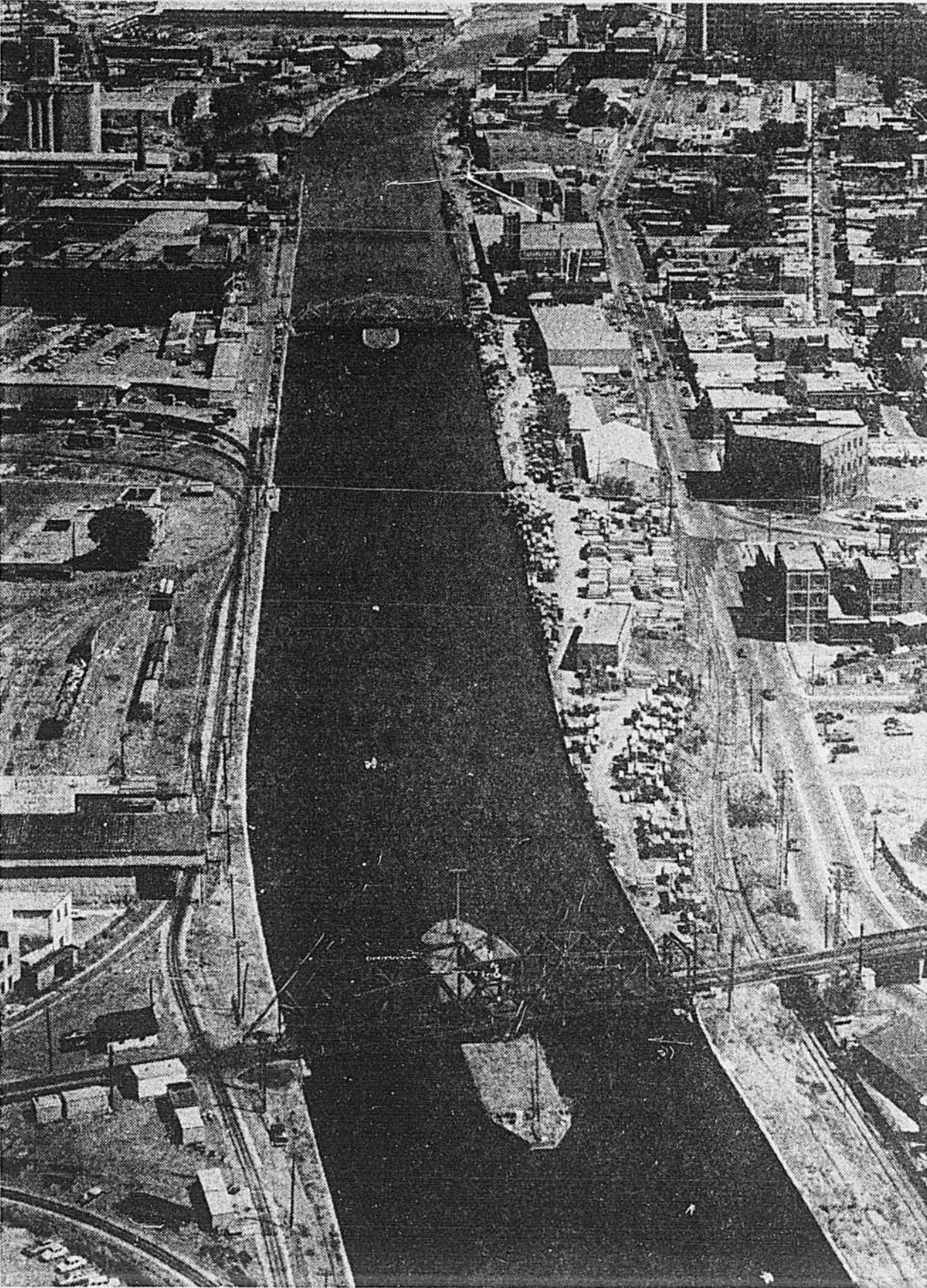
"Cependant, dit-il, je vois difficilement comment on peut faire de cette partie du canal une zone récréative puisqu'elle s'achemine à travers une zone essentiellement industrielle. L'eau du canal est polluée au dernier degré."

Quant au maire de LaSalle, M. Jerry Raymond, il sourit en demandant:

"Comment peut-on prévoir quelque chose pour 25 ans? En tout cas, moi, je veux bien, mais la ville n'est pas prête à débours de l'argent pour financer ça."

Peu avant sa démission (14 mars 1972), le député libéral fédéral de Lachine, M. Raymond Rock, lui, s'opposait carrément à la transformation du canal à des fins récréatives:

"C'est trop dispendieux", affirmait-il.



Le canal Lachine, version 1970. Ses rives peuplées d'industries, mais une voie d'eau pratiquement désertée par les bateaux qui empruntent la Voie maritime du Saint-Laurent.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Un second souffle pour le canal

En fermant le canal Lachine à la navigation commerciale, les autorités fédérales écrivaient l'épilogue d'une longue vocation historique qui cherchera, semble-t-il, son second souffle dans la civilisation des loisirs.

Remonter le cours de l'histoire du canal nous reporte en 1700. Dollier de Casson, supérieur du Séminaire des Sulpiciens, entreprend le creusement d'un canal qui éviterait aux embarcations le portage du saut Saint-Louis. Les travaux, qui s'échelonnent jusqu'en 1733, épuisent les fonds disponibles. A ce moment, le canal s'étend sur une longueur d'un mille, avec une profondeur de deux pieds et six pouces, tout juste pour faire une randonnée en canot!

Puis de 1821 à 1824, le gouvernement prend en main le creusement du canal. En 1825, on inaugure enfin le canal Lachine, d'une profondeur de cinq pieds d'eau.

Mais le trafic sur cette voie d'eau ne cesse de s'accroître et les progrès techniques d'avancer. Ces deux facteurs nécessitent que l'on procède, de 1843 à 1848, à un premier élargissement, et à porter la profondeur de l'eau à 16 pieds aux deux écluses inférieures et à 9 pieds pour le reste du canal.

Quelques années plus tard, on s'attaque à la promotion industrielle du canal. Dès 1853, le gouvernement, pour encourager le développement industriel le long du canal Lachine, insère des messages publicitaires dans les journaux, annonçant que des emplacements industriels pourvus d'un pouvoir hydraulique pourraient être donnés à bail par une soumission publique.

Une décennie s'écoule. Le canal Lachine se gagne la renommée d'avoir révolutionné les idées primitives en permettant aux bateaux de passer le

rapides de Lachine et en offrant aux industries la possibilité de produire de l'énergie électrique.

La Voie maritime le supplante

De 1873 à 1884, deuxième amélioration: le canal reçoit les dimensions qu'il a encore aujourd'hui. Celui-ci vit les beaux jours de sa navigation commerciale et LA PRESSE de l'époque mentionne dans ses entrefilets les arrivages et les chargements.

La canalisation de la voie maritime du Saint-Laurent sonnera cependant l'heure du déclin de la navigation commerciale sur le canal Lachine, déclin qui se fait tangiblement sentir dès 1965.

En février 1968, le sort du canal est débattu au conseil municipal de Lachine, qui, à la demande de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, vote une résolution en vue d'assécher complètement cette voie d'eau.

Cette fermeture décrétée par le gouvernement fédéral provoque un tollé de la part des industries. La compagnie Hall Corporation of Canada présente une demande d'injonction et obtient gain de cause pour la réouverture du canal.

Fermera, fermera pas...? Entre-temps, la Cour supérieure du Québec déclare illégale la fermeture du canal en avril 1970. Quatre mois plus tard, les urbanistes-conseils Claude La Haye et Associés remettent leur rapport à l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le rapport recommande la fermeture du canal et sa conversion en une voie d'eau ouverte pour la fourniture d'eau aux industries à prix économique.

Depuis un mois, le canal est effectivement fermé. Mais on n'a pas tranché le problème de son avenir. Tout

au plus, l'Administration de la Voie maritime est-elle prîée d'étudier l'opportunité de le transformer en zone récréative, projet auquel le maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, souscrit mais en le reléguant à l'an 2,000...

Car M. Chartier caresse lui aussi un projet d'envergure qui marquerait sans doute le tournant de l'histoire du canal Lachine: enlever les écluses et tous les ponts vétustes qui enjambent le canal pour ensuite doter sa ville de la plus belle marina urbaine qui soit en l'agrandissant jusqu'à LaSalle...

Campagne d'information sur les désastres naturels

par Claude SAINT-LAURENT

Le ministère des Richesses naturelles, et plus particulièrement la Direction générale des eaux, lancera cet automne une grande campagne d'information afin de sensibiliser les municipalités, les entreprises de construction et les citoyens en général aux phénomènes particuliers du sol qui produisent les glissements de terrain au Québec.

Au cours de la dernière année fiscale se terminant le 31 mars 1972 le gouvernement du Québec a consacré \$1 million afin de dépanner et dédommager les personnes victimes de 70 glissements de terrain dans les différentes régions du Québec, et la caisse est à sec.

La création de ce fonds avait été annoncée le 28 octobre 1971 par le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, à la suite de la catastrophe de Saint-Jean-Vianney qui avait coûté la vie à 31 personnes.

La campagne d'information qui s'appuiera sur une brochure et un film de 30 minutes sur Saint-Jean-Vianney coïncidera possiblement avec la présentation du projet de Loi d'urbanisme et de planification du ministère des Affaires municipales. Cette loi contient un article stipulant que les municipalités devront dorénavant soumettre leur plan directeur d'urbanisme et leurs règlements de zonage au ministère des Richesses naturelles pour approbation afin que les experts du ministère puissent tenter de prévenir d'autres catastrophes.

Rien n'indique cependant pour le moment que le gouvernement ait l'intention de rédiger un Code de construction pour les zones dont le sous-sol est constitué d'argile mobile ou d'argile marine. Un tel code avait été suggéré par le chef de la section géotechnique du Département de génie civil de l'université Laval, M. Pierre LaRoche.

Organisme permanent

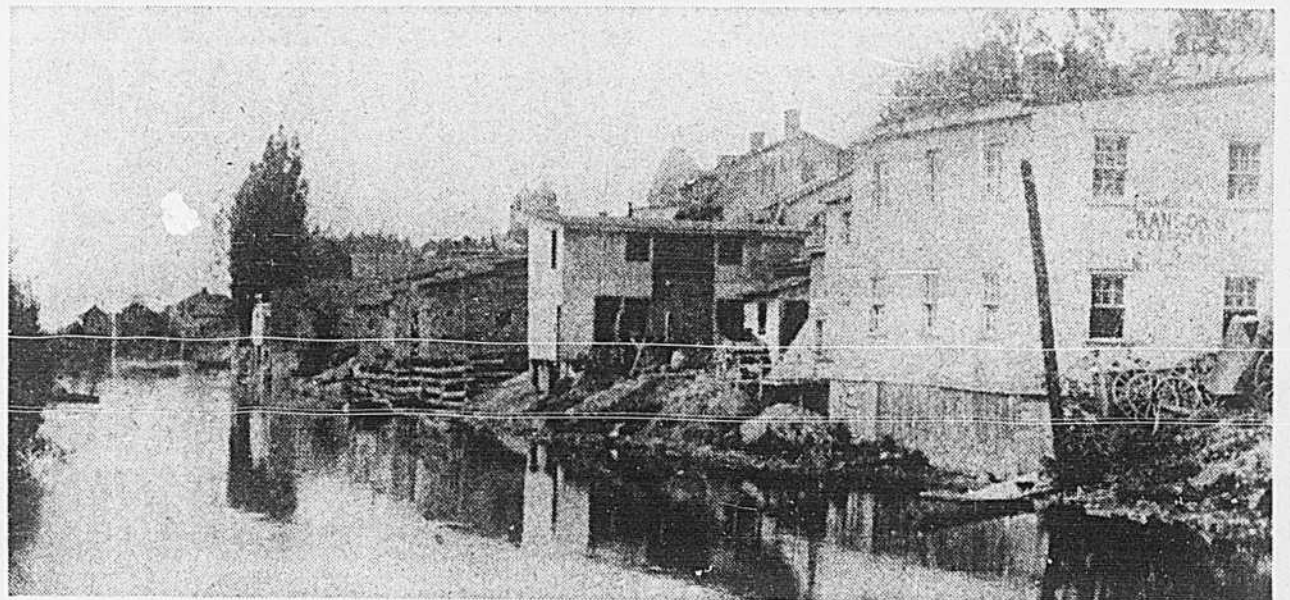
Un comité spécial étudie présentement la possibilité de créer un organisme permanent qui se chargerait de toutes les opérations nécessaires lors d'un cataclysme au Québec, qu'il s'agisse de glissements de terrain, d'inondations ou encore d'ouragans ou d'autres désastres naturels.

Aucun ministère n'a présentement la pleine responsabilité en cette matière puisque le ministère des Richesses naturelles se limite à l'aspect physique tandis que le ministère des Affaires sociales s'occupe de l'aspect humain et la Société d'habitation du Québec des dommages matériels en ce qui touche les constructions domiciliaires.

Le gouvernement du Québec doit d'autre part élaborer une politique qui régirait cet organisme permanent et son rayon d'action en cas de désastres naturels.

Le Québec doit consacrer environ \$4 millions aux recherches géotechniques au cours des 10 prochaines années mais un géologue du ministère des Richesses naturelles, M. Jean-Yves hagnon, affirmait dans un article publié dans Québec-Science, en 1971, que malgré ces recherches les experts ne pouvaient être sûrs de prévoir avec précision quels seront les prochains glissements de terrain au Québec.

Environ 70 p. cent de la superficie du Québec est formée d'argile marine susceptible de réagir si différents facteurs sont réunis. On a compté jusqu'à 1,000 coulées d'argile comme celle de Saint-Jean-Vianney, au Québec, dans la région qui constituait il y a environ 10,000 ans le lit de la mer Champlain qui s'étend de Pembroke, Ontario, jusqu'à la péninsule gaspésienne tout au long du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Outaouais et de leurs affluents.



Tel était l'espect que présentait le canal Lachine peu avant 1900. Les usines qui le bordaient le polluaient très peu.

photos Centre de documentation de LA PRESSE

la bonne table

En vacances, l'amour passe d'abord par le restaurant

par Maurice PERAIN
(collaboration spéciale)

Les vacances sont là, et depuis quelques semaines, chaque jour, de nouveaux estivants prennent la route; une route jalonnée, certes, de sites et de paysages, mais aussi de pâtisseries, d'auberges ou de relais gourmands, bref, de tout ce qu'il faut aux "gastronomes" pour flatter leurs papilles et apaiser leur faim. Après, comme disait Renoir, s'être "beurré les yeux" de points de vue, de pics, de vallons, de rivières et de forêts, d'églises et de châteaux.

Retenir les
"petits maris
qui s'abîment"

Voilà donc qui est bien, étant donné — aussi — qu'en période de détente les plaisirs de la table sont d'autant plus précieux que souvent, comme l'affirme le diction "le chemin de l'alcôve passe par la salle à manger". Et que les vacances sont, par excellence, l'époque de l'aventure et... des aventures.

Brillat-Savarin, qui ne manquait pas de finesse, disait: "Deux époux gourmands ont au moins une fois par jour une occasion agréable de se réunir". Il faisait, on s'en doute, allusion aux repas, et quoique pas très flatteuse pour l'état matrimonial, cette pensée tirée de la "Physiologie du Gout", vaut assurément d'être retenue.

Surtout à cette époque de l'année où les époux entièresment libres d'eux-mêmes ne se quittent guère de la journée, et par conséquent se mettent ensemble les pieds sous la table deux, et parfois trois fois en vingt-quatre heures. Car, si un bon repas fait oublier, au moins pour le temps qu'il dure, les éventuelles "rognes" et "grognes" conjugales, deux les font oublier deux fois, etc...

Juliette Gréco chante la cuisine "Qui retient les petits maris — Qui s'abîment", et en 1972, les derniers conseils des mères avisées à leurs filles quand elles se marient ne sont, assure-t-on, que des conseils culinaires, les autres, ceux d'autrefois, étant généralement sans utilité. Toujours et partout, l'amour et la cuisine ont fait (et font encore) un excellent ménage. Déjà pour s'assurer mieux la faveur d'Antoine, Cléopâtre faisait servir au Romain des mets de nature à ranimer sa flamme. Et pour ne pas quitter l'Antiquité, tout porte à croire que si Pulphe chez les Égyptiens et Phédre chez les Grecs avaient pris l'initiative d'offrir à Joseph et à Hippolyte un souper fin en cabinet particulier, toutes deux seraient, si l'on peut dire, arrivées à leurs fins en les mettant en appétit.

Ah, ces soupers fins, sourires de l'histoire, providence des échotiers!

Quand Rachel faisait la cuisine à l'Élysée

Eros a présidé bien des repas célèbres, les petits soupers du Régent et de Louis XV, par exemple, mais le Bien-Aimé s'était déjà fort

assagi lorsque le 30 janvier 1747, le prince de Croy, invité à l'un de ces aimables divertissements, s'étonnait seulement du langage des convives.

Autour du roi et de Madame de Pompadour, treize hommes et trois femmes faisaient assaut d'esprit. Peu à peu toutefois, les truffes et les épices produisant leur effet, on avait raconté des histoires galantes et sa pulchritude avait été choquée. Mais que pouvait-il faire en pareil cas? "Je tâcherai, écrit-il philosophiquement, de me prêter convenablement sans me corrompre!" Que n'eût-il pas souffert quelques années plus tôt.

Jetons pudiquement un voile sur les orgies du Directoire, tirant un trait sur les fredaines du Premier Empire, négligeons les clairs de lune et les soupis romantiques, et venons-en à Napoléon III.

Invitée à l'Élysée par le futur empereur, alors prince-président, Rachel, la grande tragédienne, y soupa en tête-à-tête avec lui et ne repartit que le lendemain matin.

Elle revient, s'y installe presque, et finit par jouer les maîtresses de maison.

A l'Élysée, Rachel qui était une fille de "feu", partageait avec son hôte des repas spécialement préparés pour le maintenir en forme.

Othello à la Tour d'Argent

Sous Louis-Napoléon, dans

le Paris bambocheur d'avant la catastrophe de 1870, le déjà célèbre restaurant de "La Tour d'Argent" fut le cadre d'une scène en tous points digne du Théâtre du Palais Royal.

Le dentiste de l'Empereur avait une jolie femme, et comme trop de maris, il en était jaloux. Un soir que cette dame dînait en aimable compagnie dans le salon du premier étage, Othello fit irruption au rez-de-chaussée. "Ma femme! Où est ma femme?"

Le patron, Locoq, fit en sorte de gagner du temps, et discrètement suggéra à la patronne de prendre, en tout bien tout honneur, la place de l'épouse soupçonnée. Et, tandis qu'il parlementait avec le fâcheux, un marmiteux dont une parière posée de champ sur l'épaule dissimulait le visage du bon côté, se glissait entre les deux hommes. C'était la belle traîtresse qui s'écliprait.

Une tradition

Quand le mari exigea qu'on lui ouvrit la porte du salon d'où elle venait de sortir, il y vit avec un monsieur qu'il soupçonnait, une dame qu'il ne connaissait pas. "Excusez-moi" dit-il, et il n'insista pas. Informé, l'empereur qui, autrefois, s'était évadé déguisé en maçon, apprécia vivement l'ingéniosité du système.

Cette aventure devait d'ailleurs se répéter, à une légère variante près (mais beaucoup

plus tard) du Café d'Orsay (au coin du Quai d'Orsay et de la rue du Bac) avec pour principal héros le prince de Galles, c'est-à-dire le futur Edouard VIII. Cette fois encore la coupable, une femme mariée, se déguisa en marmiteux pour échapper à la colère de l'époux.

La fête
chez Maxim's

Le prince de Galles fréquentait surtout le "Maxim's" où il retrouvait (notamment) la belle Lily Langtry, qu'il lui était beaucoup plus difficile de voir à Londres, et c'est dans un cabinet particulier de ce haut-lieu de la Belle Époque, chasse-garde du gratin et des "grandes horizontales", qu'un soir, le futur roi d'Angleterre, mûr comme la cerise du mois de juin, but le champagne dans le (petit) soulier d'une partenaire occasionnelle.

Eros et
Gargantua

Mais voici un autre problème: en galante compagnie, faut-il manger légèrement ou "à sa suffisance"?

L'Histoire, qu'elle soit de France, d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, de Russie ou d'ailleurs, montre que quantité de grands amoureux — et de grandes amoureuses — ont été de très gros mangeurs: Henri VIII en Angleterre, Louis XIV, Victor Hugo et Alexandre Dumas père en France, Catherine II

en Russie, pour ne citer que ces cinq exemples.

Au demeurant, en l'amour, l'essentiel n'est pas tant la quantité de nourriture absorbée, ni le nombre des verres jampés au cours d'un repas que la composition des mets et des boissons.

"Si les femmes, dit un vieil adage, savaient ce que le céleri fait de l'homme — Elles en chercheraient de Paris jusqu'à Rome". Or, justement, comme tous les "chefs" dignes de ce nom, les femmes "vraiment femmes" n'ignorent rien des vertus aphrodisiaques de certains plats, de certains vins, et c'est ainsi qu'on doit:

— à la princesse de Conti, un carré de mouton assaisonné d'anchois, de poivre, de basilic et d'estragon.

— à Madame de Maintenon, des côtelettes de veau (viande sans tonus), mais assaisonnées, elles aussi, d'anchois et de basilic, et parfumées ou arrosées de girofle de coriandre et de cognac.

— à la Pompadour, des filets de soles accompagnés de truffes et de queues d'écrevisses décorées.

— à la Dubarry, des oeufs de vanneau farcis d'un mélange de foie gras et de truffes, cuits avec du lard, un bouquet garni, du madère, du sel, du poivre, de la muscade et entourés d'artichauts farcis, le tout complété de rognons de coqs.

Les confidences
de la Pompadour

"Ma chère amie, confiait-elle à Mme de Brancas, je suis troublée de la crainte de perdre le coeur du roi en cessant de lui plaire. Les hommes attachent beaucoup de prix à certaines choses, et j'ai le malheur d'être d'un tempérament froid..."

Et Mme de Hausset confirme: "Elle était froide à l'excès et pour combattre cette indifférence prenait du chocolat ambré à la triple vanille, des truffes et des potages au céleri".

La favorite avait, en effet, fort à faire pour retenir le roi que toutes les femmes s'efforçaient de séduire.

(à suivre)



Rien qu'une salade

Une salade de pommes de terre peut être plus qu'une simple salade. Relevée avec une mayonnaise et des aromates bien choisis elle peut accompagner de viandes froides, des fromages ou même du poisson et composer ainsi un repas parfait pour l'été.

1 oeuf
1 c. à table d'oignon râpé
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de moutarde sèche
1 c. à thé de poivre
1 c. d'huile d'arachide
1 c. à soupe de jus de citron

1 c. à soupe de vinaigre de vin

4 t. de pommes de terre, à demi cuites, émiettées

3 oeufs cuits dur, hachés

1 t. de céleri, haché fin

1 t. d'oignon, haché fin

1 t. de relish

1 c. à thé de sel

1 c. à thé de graines de fenouil

1/4 t. de persil haché fin

● Mélanger vivement l'oeuf, l'oignon râpé, le sel, la moutarde sèche, le poivre et, au goût, une pointe de poivre de cayenne.

● Ajouter deux cuillerées à soupe d'huile d'arachide et fouetter jusqu'à consis-

tance crémeuse. Continuer d'incorporer l'huile (deux cuillerées à la fois). Lors-

que la quantité d'huile est

écoulée ajouter le jus de citron et le vinaigre de

vin. Continuer de fouetter pour que cette mayonnaise

épaississe. Laisser attendre au réfrigérateur.

● Mélanger dans un grand bol, les pommes de

terre, les oeufs cuits dur, le céleri, les oignons, une

cuillerée à thé de sel, les

graines de fenouil et le persil.

● Ajouter la mayonnaise

froide et bien mélanger.

Laisser attendre au réfrigérateur. Servir avec une

salade verte.

Cuisine simplifiée grâce à l'aluminium

L'un des avantages de la feuille d'aluminium dans la cuisine est qu'elle permet de supprimer non seulement le port dans une glacière) assés, mais aussi les assés. Dans cette recette d'agneau, le plat principal est cuit à l'étouffée, sur charbon de bois et servi dans son contenant avec un minimum de préparations et d'efforts. Excellent pour un pique-nique à l'extérieur (pourvu que tout soit transporté dans une glacière) si bien que dans le jardin.

AGNEAU-EN-SURPRISE

1 gigot de 5 à 6 livres

2 gousses d'ail

12 petites carottes

12 petits oignons blancs

6 pommes de terre moyennes

6 branches de céleri

4 c. à soupe de beurre fondu

beurre fondu

12 gros champignons

jus d'un citron

sel et poivre noir

1 t. de consommé ou

1/2 t. de sherry sec

● Faire couper le gigot en

d'épaisseur. Retirer le gras;

découper la viande en gros

cubes et les piquer d'ail (au

goût). Faire six portions

avec cette viande.

● Tailler dans des feuilles

d'aluminium épaisses, six carrés

de douze pouces de côté (uti-

liser deux épaisseurs si l'alu-

minium est mince).

● Sur chaque feuille, placer

une portion d'agneau, deux

carottes coupées en deux,

deux petits oignons, quelques

morceaux de céleri, deux

champignons, une pomme de

terre coupée en deux.

● Ramener les bords vers le

haut; ajouter deux cuillerées

à thé de beurre fondu, deux

cuillerées à table de con-

sommé ou une cuillerée à

table de sherry; saler et poi-

vrer. Fermer chaque paquet

hermétiquement.

● Ranger sur la grille au-

dessus (4 à 5 pouces) de

charbons très chauds. Quar-

ante-cinq minutes de cuisson

devraient suffire.

● Servir dans le papier et

laisser chacun développer son

paquet-surprise.

MAIS BBQ

● Nettoyer les épis et les

placer sur une feuille d'alu-

minium (dépassant de quatre

pouces sur la longueur).

● Badigeonner chaque

épi de beurre fondu; saler et poi-

vrer.

● Bien emballer et fermer

hermétiquement.

● Placer sur le gril à 4 ou 5

pouces des charbons très

chauds et faire cuire de 15 à

20 minutes. Tourner quelques

fois pendant la cuisson.



Minute Rice à la neige

A faire en quelques minutes avec des fruits frais et Minute* Rice. Savoureux et rapide puisque nous pré-cuisons Minute Rice pour vous...et vous ne pouvez pas le rater!

1 tasse d'eau
1/4 tasse de jus de citron
1/4 tasse de sucre
1/4 c. à thé de sel
1 tasse de Minute Rice
2 tasses de fruits frais (fraises, framboises, pêches ou un mélange)
Sucre
1/4 tasse d'amandes hachées
1 1/2 tasse de crème fouettée

Mélanger l'eau, le jus de citron, 1/4 tasse de sucre et le sel dans une casserole. Porter à ébullition. Ajouter le riz. Couvrir et retirer du feu. Laisser reposer pendant 5 minutes. Puis découvrir, remuer et laisser refroidir. Entretemps, sucrer les fruits, à votre goût. Une fois le riz refroidi, égoutter les fruits et garder 1/4 tasse de sirop. Mélanger le sirop, les fruits et les amandes au riz. Incorporer la crème fouettée. 8 portions.

Minute Rice: le riz toujours parfait en 5 minutes seulement!

*Marque déposée de General Foods, Limited.



Pour un buffet d'été

Ce pain de poisson que l'on prépare à partir de filets frais ou congelés et non, comme dans la plupart des cas, avec du saumon en conserve, est facile à préparer et se garde relativement bien. C'est un plat excellent à présenter en été pour remplacer les viandes froides que l'on sert habituellement. Servi chaud il constitue un excellent plat, substantiel et pourtant léger.

Poisson moulu

2 livres de filets de poisson

3 oeufs

1/4 t. d'eau froide

2 1/2 c. à thé de sel

1 c. à soupe de sucre

1 c. à thé de poivre frais moulu

3 c. à soupe de chapelure

2 carottes râpées

4 oignons hachés fin

1 t. d'huile d'arachide

● Faire cuire les carottes et les oignons, dans l'huile, pendant cinq minutes environ en remuant quelquefois. Réduire le feu et couvrir; laisser cuire pendant deux minutes.

Choisir de préférence trois sortes de poisson et les hacher, crus.

● Batre les oeufs avec un batteur électrique; ajouter le poisson en réduisant la vitesse, l'eau froide, le poivre, le sucre, la chapelure et le sel. Bien mélanger le tout.

● Incorporer ensuite les carottes et les oignons cuits avec le liquide de cuisson.





photo Réal St-Jean, LA PRESSE
Mademoiselle Adolescente 1972-Montréal (Mlle Claudette Juneau) et Mademoiselle Adolescente 1972-Canada (Mlle Lori Rowe) ont décidé de s'accorder un court moment de répit lors de leur visite, hier, à la Biosphère.

De jolies adolescentes à TdH

par Jean-Claude TRAIT

Elle a 15 ans, des cheveux bruns, des yeux bleus, elle porte fièrement ses 5 pieds 7

pouces et ses 115 livres; elle est native de Burnaby (Colombie-Britannique) où elle réside, passe son temps (en

dehors de l'école) à faire de l'équitation, de l'art dramatique, de la danse et du sport; son vœu le plus cher: devenir mannequin ou coordonnatrice de mode. Son nom: Lori Rowe. Elue "Mademoiselle Adolescente 1972" pour le Canada (Miss Teen Canada 1972), elle a entrepris une tournée à travers le pays. Hier, elle était l'hôte de Montréal et plus particulièrement de Terre des Hommes.

Accompagnée de son chaperon, Mlle Barbara Kelly Horsey (de Calgary), et de Mademoiselle Adolescente 1972 pour Montréal, Mlle Claudette Juneau (de Montréal), Mlle Rowe a tenu à visiter la Biosphère qu'elle considère comme un chef-d'œuvre d'architecture.

Après avoir parcouru les splendides jardins installés sur tous les paliers de ce pavillon, après avoir visité le Château de la Belle au bois dormant, après avoir "flirté" avec une des biches apprivoisées, et après avoir écouté avec curiosité le jacassement des oiseaux exotiques dans leurs immenses cages, Mlle Adolescente 1972 était reçue par la direction du café-terrasse naturiste aménagé dans la Biosphère.

Le menu d'aliments naturels préparé à l'intention des visiteurs de Terre des Hommes a semblé plaire à Mlle Rowe: fruits, jus de fruits naturels, fromages, pain au blé entier, galette de sarrasin.

"Dans un cadre aussi charmant, a-t-elle conclu, on a l'impression de se trouver sur une autre planète".

DANS CE MONDE D'AUJOURD'HUI

Campagne auprès des fabricants de cosmétiques

NEW YORK (UPI) — Les femmes paient souvent la rançon de leur beauté sous la forme d'une éruption cutanée et le gouvernement américain a décidé de réagir. Virginia H. Knauer, conseillère du président Nixon en matière de consommation, vient d'annoncer l'ouverture d'une vaste campagne visant à obliger les fabricants de cosmétiques à étiqueter leurs produits en y indiquant la composition chimique.

"Il s'agit d'une question importante pour les femmes", a déclaré Madame Knauer lors d'une rencontre avec les représentantes de 13 organisations féminines.

L'industrie cosmétique aux États-Unis a un chiffre d'affaires global de 6 milliards de dollars. Tous les ans, environ 600.000 femmes doivent consulter des dermatologues pour des troubles dus à l'emploi de cosmétiques, et davantage encore se soignent toutes seules, a dit Mme Knauer. "Et ce n'est là que la pointe de l'iceberg, a-t-elle ajouté. Le problème est encore plus grave que ce que les statistiques montrent".

"Si la composition chimique des produits était indiquée, on pourrait identifier ceux qui sont susceptibles de provoquer des réactions aller-

giques et les éliminer". Elle estime qu'en faisant des pressions auprès des fabricants, les consommateurs obtiendront gain de cause.

"Les fabricants doivent se rendre à l'évidence: nous sommes sous le règne du consommateur. Les premiers fabricants à céder se gagne-

ront la majorité de la clientèle". La bataille n'a encore rien remporté. "Au Congrès, on n'accorde pas la priorité à

cette question", a souligné Mme Knauer, en ajoutant que la plupart des membres du Congrès ne faisaient pas usage de cosmétiques...



félephoto PA

Noces champêtres: 150 mariés, 2000 invités

BOLINAS, Californie — Dans les montagnes du nord de la Californie, a eu lieu dimanche le mariage de 75 couples, la plupart d'anciens habitués de la drogue, au son de la musique rock et en présence de 2.000 invités. Les nouveaux mariés logent dans les centres Synanon, bien connus pour la réhabilitation des drogués en Californie et dans le Michigan. Ils avaient tous été mariés légalement l'an dernier, mais ont voulu reprendre la cérémonie collectivement et en présence de la communauté Synanon.

ENTRÉE GRATUITE!
Pour tous, partout! CLUB HOUSE ET
ESTRADES (16ans et plus)

Première COURSE

LOTO PERFECTA

DE LOTO PERFECTA À

Blue Bonnets

JEUDI 10 AOÛT

Comme en 1920

De la musique
Dixieland

5 ORCHESTRES

La fanfare du Royal 22^e

Hot Dog \$1.10
Liquor douce \$0.05
Café \$0.05

Stationnement ET ACCUEIL PRÉVUS POUR TOUS

Les barrières ouvrent à 5:30 pm.

Le premier départ est à 7:45 pm.

À 10 h. pm.

LA GRANDE COURSE LOTO PERFECTA!

25,000 PORTES CLEFS

CENTRES DE VALIDATION

LOTO PERFECTA

Blue Bonnets
C'est plein d'allure!

Tournez le dos aux bruits désagréables.



Le nouvel appareil auditif directionnel de Zenith.

Le plus petit des appareils auditifs Zenith portés derrière l'oreille, le Westwood "D" offre l'audition "directionnelle." S'il vous semble que les sons qui vous entourent se composent surtout de bruits de fond irritants, l'appareil en question est peut-être celui qui éliminera cet ennui. Le nouveau microphone du Westwood "D" étouffe les sons ennuyeux qui arrivent de côté et d'arrière.

Afin que vous puissiez constater le résultat de ce principe révolutionnaire, nous aimerions vous démontrer l'appareil.

Vous verrez alors comment vous pouvez capter les paroles que vous désirez entendre sans être dérangé par les bruits de fond.

Ne manquez pas l'occasion de venir nous voir. Cela ne prendra que quelques minutes.

La qualité doit y être avant que le prix soit posé. **ZENITH**

Centre Auditif De Montreal
4367 St. Denis
Dupuis Freres, Ltd.
Zenith Hearing Aid Dept.
865 Rue St. Catherine, E.

Robert Simpson Co.
Zenith Hearing Aid Dept.
977 St. Catherine St. W.
West End Hearing Aid Ctr.
4933 Sherbrooke St. W.

DUVERNAY, LAVAL
Centre Duvernay
2030 Concorde

A
♥

20 YEARS IN QUEBEC
RUSCO
STEEL

**FENÊTRES
— PORTES
PAREMENT
D'ACIER
RUSCO**

"L'AS DES AS" pour
plus de 40.000 propriétaires
montréalais

Rusco Home Specialties
(1962) INC. 9095 boul. Saint-Laurent
Montreal 381-2511

Les jumpers de l'automne — version américaine —

NEW YORK (PC) — Le jumper est de nouveau un des favoris de la mode d'automne.

L'automne dernier, il commençait à faire son apparition, mais maintenant il est définitivement établi. Cependant, il faut souvent y regarder à deux fois pour bien s'assurer qu'il s'agit d'un jumper, car il a subi plusieurs modifications.

Ainsi, plusieurs ne sont que de faux jumpers, comme cette robe de Jerry Silverman, qui semble être un jumper rouge avec des manches noires. Kasper, chez Joan Leslie, a présenté un jumper de flanelle grise qui a l'air d'une jupe à plis et d'une courte tunique. Ce jumper se porte avec une blouse de soie beige pâle.

Le jumper est fabriqué dans tous les tissus en vogue à l'automne, depuis la flanelle grise jusqu'au satin, de la gabardine au velours, et évidemment en jersey mat, l'un des tissus les plus en demande à l'automne. Jeremy présente un jumper en jersey à motifs de plaid, porté avec un chandail beige. Un autre jumper du même couturier est en tricot noir avec décolleté profond en V, porté sur une chemise de satin.

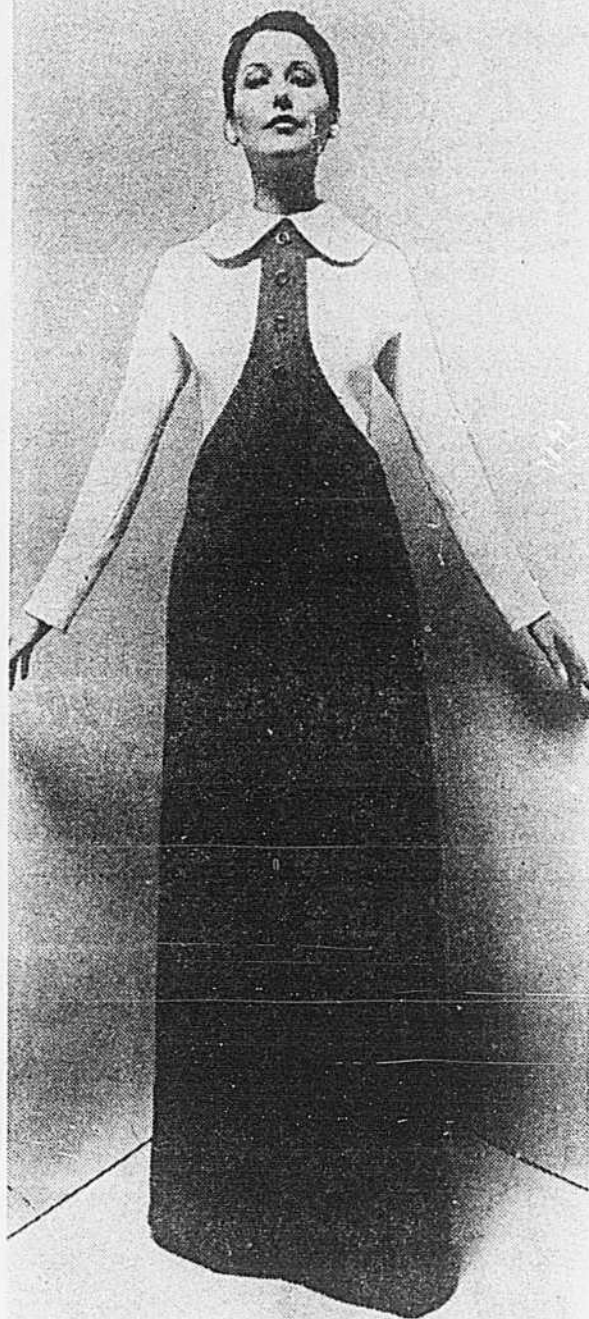
Pour le soir

Les jumpers se porteront également en fin de journée. Oscar de la Renta a créé un jumper long, en satin bleu marine, avec une chemise à manches dolman en satin à pois, marine et ivoire. Le jumper pour le soir a souvent une allure légèrement sportive, comme par exemple le long jumper de plaid présenté par Anne Klein, et porté avec un chandail à col roulé. C'est sans doute Geoffrey Beene qui est le roi du jumper, pour l'automne. Il a toujours aimé ce style. "Ils donnent une allure jeune, et sont un excellent article à avoir dans une garde-robe", dit-il.

Beene a présenté une série de jumpers noirs, agrémentés de blouses vivement colorées. Il a aussi inventé une nouvelle silhouette pour le jum-

per, en utilisant un devant étroit à panneau, qui ressemble à un bavoir. Cela permet de voir mieux la blouse ou le chandail en dessous. Pour le jour, les jumpers de Beene

s'accompagnent de chandails. Pour le soir, ce sont des chemises de soie. Ainsi ce jumper long, en flanelle grise, accompagné d'une chemise de crêpe de soie blanche.



Le jumper de l'automne, version soir, tel que présenté par Geoffrey Beene, en flanelle sur une blouse de soie blanche, avec petit col claudine.

Les fluctuations de la ligne

KEYSTONE — Il y a quelques années, lors de la première présentation de la mode française à Moscou, les mannequins parisiens firent sensation dans la capitale soviétique par... leur ligne, les russes disaient... leur maigrreur.

En les voyant passer sur la Place Rouge, une vieille moscovite eut cette remarque qui devait faire ensuite le tour du monde:

— Elles n'ont donc rien à manger chez elles, ces pauvres! Nourrissez les au moins pendant qu'elles sont chez nous.

En 1972, sans être encore aussi strictes sur la ligne que les mannequins vedettes de Paris, de Londres ou de New York, les élégantes russes ont perdu quelques kilos et même si leurs maris continuent à les préférer... bien en chair, elles font attention à leur nourriture, pratiquent la culture physique et la marche... dans leur propre intérêt, afin de ne pas devenir des "grosses mères", à cinquante... voire à quarante-cinq... voire à quarante ans.

Le médecin diététicien américain Herbert Fryer a établi récemment une sorte de topographie physiologique et biologique de l'évolution de la ligne féminine de dix-huit à soixante ans, avec ses embûches, précipices, pièges et autres obstacles, en partant du point de vue qu'entre seize et vingt ans, quatre-vingt-quinze pour cent des jeunes filles ou femmes sont

minces avec très peu, ou pas de graisse superflue mais qu'à cinquante ou soixante ans, quatre-vingt-quinze pour cent... en ont trop.

Certes, l'évolution biologique du corps humain, les mutations des os, de la colonne vertébrale, font qu'il est quasi impossible de garder le même poids toute la vie. Rarissimes sont celles (ou ceux) qui, au prix d'une volonté et d'une discipline de fer hors série, y parviennent.

Le premier tournant dangereux, rappelle Fryer, est la maternité. On peut s'en tirer sans aucun mal et revenir exactement à son poids d'avant, mais environ soixante à soixante-cinq pour cent des femmes échouent déjà à ce premier obstacle.

Plus dangereux, parce que plus général, est ce sentiment que Fryer appelle "la fausse assurance conjugale". Les femmes, pourvues d'un mari, avec qui elles s'entendent bien, perdent une partie de leur coquetterie, font moins attention à ce qu'elles mangent ou boivent. Elles n'ont plus besoin de conquérir un homme — en apparence du moins — elles ne risquent pas, non plus, de perdre le leur.

Cet état d'esprit est responsable de la prise de poids de quatre-cinquièmes des femmes.

Or, "règle d'or" qu'on néglige trop souvent, autant il est facile de perdre quel-

ques livres sans conséquence pour la santé ou pour le visage, peu après les avoir prises, autant cette tâche est infiniment plus difficile, délicate et même dangereuse lorsque le superflu de graisse est le résultat de dix, quinze ou de vingt ans de négligence.

Et ce diététicien américain conclut:

— Je conseille à toutes mes clientes... et clients de tenir une sorte de carnet de leur poids, et ceci dès l'âge de dix-huit ans, sur lequel elles... ou ils marquent les fluctuations d'année en année, avant et après leur maternité, avant et après telle maladie grave, drame sentimental, etc... Ce carnet est aussi précieux pour le médecin qui essaie de leur faire regagner entièrement ou en partie leur ligne d'antan qu'un carnet de santé ordinaire, voire un électrocardiogramme à un praticien.

"Il exerce en outre, un effet moral sur la patiente elle-même (sur les femmes, surtout) qui, en feuilletant les pages, réalise ce qu'elle oublie, ou fait semblant d'oublier généralement; combien elle a changé en cinq, dix ou vingt ans et combien il est... minuit moins cinq pour tenter de réagir".

\$ votre médecin vous parle

Pour faire mieux que survivre à la pollution

par le Dr T.R. Van Dellen, m.d.

Nombreux sont nos élites qui scrutent avec un oeil critique l'avenir en ce qui concerne la santé, le bien-être, la qualité de la vie. Nous voulons que nos enfants puissent faire mieux que survivre à la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Nous sommes plus intéressés à voir ce que leur héritage leur offre plus de satisfaction personnelle, un épanouissement de groupe et une plus grande responsabilité sociale.

Il n'y a aucun doute que la détérioration de l'environnement affecte aussi l'homme qui y vit. Pour obtenir la stabilité de l'écologie, il faut consentir des restrictions à la liberté individuelle. Pour limiter l'accroissement de la population, il faut un contrôle des naissances et peut-être aussi des restrictions bien définies face à l'usage abusif que l'on fait du sol, de l'eau, de l'air, de la technologie des soins de beauté.

Mais quelle que soit la voie empruntée, nous ne devons pas oublier que l'homme se conduit plus selon ses émotions que selon sa raison.

Plusieurs personnes ne réalisent pas que la bête humaine est une forme de pollution sociale. C'est la plus

dangereuse, parce que le manque d'intelligence ralentit tout effort de solution d'un groupe qui peut prendre des décisions, car il est en mesure de savoir ce qui s'est passé et peut voir ce qui peut venir. Les émotions doivent être canalisées afin de diriger les énergies de façon rationnelle.

Tous, nous contribuons à la pollution et à la rupture de l'équilibre écologique. Nous roulons en automobile, utilisons l'électricité, avons des maisons chauffées, des toilettes et avons recours aux produits chimiques. Nous devons aussi travailler en usine, dans les aciéries et autres industries.

Les agriculteurs réclament des fertilisants, des pesticides. Il faut arrêter quelque part, et ceux à qui on confie ce mandat doivent être sans allégeance politique, pratiques, et inspirés du Seigneur dans leur jugement.

Il n'y a plus de place pour la sentimentalité. Jusqu'à maintenant, peu de gens ont souffert des effets physiques causés par la pollution, mais par contre, très peu de progrès furent accomplis pour corriger cette situation. La bonne volonté n'est pas suffisante.

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR pourront se laisser entraîner à des écarts de conduite par suite d'un choc psychologique, bien qu'ils auront une bonne mentalité. Les leçons de l'expérience seront généralement profitables à leur jugement et à leur conduite.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Grâce à votre allant et à votre bonne volonté, vous obtiendrez des succès qui flatteront votre amour-propre. Mais veillez à ne pas vous laisser aveugler par l'optimisme dans le domaine financier.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Employez-vous activement à vos tâches, afin de ne pas vous attirer des reproches ou vous exposer à des regrets. Dans vos relations avec autrui, abstenez-vous de vous confier sans être sûr de la loyauté de vos interlocuteurs.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN

Votre dynamisme vous permettra d'accomplir diligem-

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Aujourd'hui, évitez autant que vous le pourrez les personnes mal disposées, car vos rapports avec elles pourraient être néfastes à certains de vos intérêts, et vous ferez bien d'observer la modération dans le domaine financier.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

A la faveur de vos loisirs, vous pourrez faire oeuvre utile tout en vous délassant l'esprit. Au cours de l'après-midi, vous ferez ou recevrez une visite agréable. Une personne influente et bienveillante vous avantagera.

♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Occupez-vous de vos propres affaires ou de celles de vos proches plutôt que de participer à celles d'autres personnes. Vous éviterez ainsi une perte de temps qui ne vous procurerait que des désagréments.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous réaliserez un de vos

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

A condition d'y mettre du votre, vous obtiendrez des satisfactions dans vos relations avec autrui. En revanche, vous risqueriez de vous mettre dans une situation désagréable en ne tenant compte que de votre volonté.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Si vous agissez judicieusement, vous pourrez faire évoluer à souhait une affaire concernant vos intérêts domestiques ou professionnels. Ce soir, vous passerez de bons moments dans votre foyer ou dans un lieu familial.

♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Il est probable que des difficultés interviendront dans votre vie privée. Cependant, faites de votre mieux pour maintenir la paix dans votre milieu habituel. Abstenez-vous de faire des remarques qui pourraient être regrettables.

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Soyez ordonné, sinon vous subirez une contrariété dont vous seriez le principal responsable. Vous aurez intérêt à écouter les propos de votre entourage avant de lui faire part de vos pensées immédiates.

♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Il vous sera difficile de faire évoluer à votre gré certaines de vos affaires. Cependant, ne vous impatientez pas. Il sera préférable d'agir selon les exigences des réalités plutôt que selon vos propres désirs.

...des bras...

...de la taille...

...des hanches...

CENSURE

...des cuisses...

...des jambes...

...résultats garantis par écrit...

DEMAIN

IL SERA PEUT-ÊTRE TROP TARD POUR VOUS...

...méthode éprouvée...

...bandelettes...

...d'herbages naturels...

...90 minutes...

...cabine individuelle...

Si vous commencez aujourd'hui-même, notre méthode fera ses preuves dans l'art de vous rendre belle et mince. Tout le temps où vous attendez, au lieu de perdre des pouces d'embonpoint disgracieux...vous en ajoutez! Plus tard...il sera peut-être trop tard et Figure Magic ne pourra plus vous aider! Prenez immédiatement rendez-vous à l'une des Cliniques Figure Magic pour une consultation gratuite et sans obligation de votre part, avec la conseillère-technicienne, de façon à ce qu'elle détermine si nous pouvons vous aider. Mais n'attendez surtout pas car il ne reste que quelques places pour cette session d'aminçissement. Vous n'avez rien à perdre, sinon des pouces d'embonpoint, puisque les résultats promis sont garantis par écrit.

Une technicienne enveloppe les parties que vous voulez amincir selon une méthode éprouvée; elle procède à l'application de bandelettes imbibées d'une composition secrète d'herbages naturels. Ensuite, notre méthode étant discrète et privée, vous prenez place à l'intérieur d'une cabine individuelle où vous reposez sur un confortable sofa, recouverte d'une enveloppe thermapeutique. Prés de 80% de nos clientes dorment durant leur période de 90 minutes. Vous relaxez tout en amincissant là où vous le désirez: de la taille, des hanches, des bras, des cuisses ou des jambes! Enfin, après 90 minutes, la technicienne mesure le nombre de pouces perdus et recouvre votre corps d'une pommade qui a pour but de fermer vos pores de peau et raffermir vos chairs. Donc pour amincir et raffermir localement ou de façon générale, sans exercice abrutissant, sans pilule dispendieuse, sans diète sévère, prenez immédiatement rendez-vous à votre Clinique Figure Magic. Souvenez-vous si vous attendez...il sera peut-être trop tard.

OUVERT de 10.00 A.M. à 10.00 P.M.

CLINIQUE

Figure Magic

CLINIC

Une chaise électrique devient objet de musée

COLUMBUS, Ohio (UPI) — La Société d'histoire de l'Ohio est intéressée à obtenir la chaise électrique de l'Etat pour l'inclure dans son exposition sur les instruments de torture.

Bien que l'Etat n'ait pas encore décidé de céder la chaise qui a servi à exécuter 315 personnes depuis 1897, au pénitencier de l'Ohio, le di-

recteur de la Société d'histoire, Daniel R. Porter, s'est dit prêt à la recevoir. Mais elle ne sera pas exposée en permanence. "C'est un spectacle trop macabre", dit-il. Elle fera partie d'une exposition provisoire sur la torture, et figurera dans une collection qui comprend aussi des poteaux de flagellation.

Des idées nouvelles, emballantes pour votre foyer au

Salon du Meuble de Montréal

Place Bonaventure, Hôtel Reine Elizabeth, Hôtel Château Champlain

MERCREDI, 9 AOUT, de 18 à 22 heures

JEUDI, 10 AOUT, de midi à 22 heures

DECOR 73

PLAZA ST-HUBERT, 6287 St-Hubert	273-2881	DORVAL, Centre d'Achats Dorval Gardens	631-5553
MONTREAL-NORD, 10524 Pie IX	325-2460	ST-LAURENT, 852 Décarie	744-5885
SHERBROOKE EST, 6327 est, Sherbrooke	256-1697	VERDUN, 4005 Wellington	761-4586
STE-CATHERINE, 1168 o., Ste-Catherine	871-1841	BROSSARD, 7250 boul. Taschereau (Pl. Portobello)	671-7261
LONGUEUIL, 1492 Chemin Chambly	670-0441	ONTARIO EST, 3827 est, Ontario	527-8997
SAINT-JEAN	347-3922	TROIS-RIVIERES	374-2489
ALMA	662-5885	ST-JEROME	438-3539
RIMOUSKI	723-5657	CHICOUTIMI	549-6910
QUÉBEC	522-7161	GRANBY	378-4231
ST-FOY	658-3017	ST-HYACINTHE	773-9823
SHERBROOKE	562-3821	THETFORD MINES	338-8546

Surface 72 met l'accent sur le respect du consommateur

par Hélène Sabourin

Il ne faut pas rater l'occasion de visiter SURFACE 72, une exposition de couvre-

planchers qui se tient présentement au Forum de Montréal.

Le "festival", comme ses

organisateurs l'ont nommé, se déroule pour la première fois dans le cadre du Salon du Meuble de Montréal et il

visé non pas uniquement la présentation des produits de couvre-planchers mais aussi l'information, l'éducation du consommateur. "Le but essentiel de l'Association québécoise du couvre-plancher — qui patronne l'exposition — consiste à favoriser les transactions honnêtes et loyales avec le public, dit M. David Beal, président du comité d'éthique de l'Association".

Il insiste: "Nous avons d'abord pensé à renseigner le consommateur. Sur les modes de fabrication, qui sont de plus en plus complexes et variées; sur le rendement et l'entretien des divers couvre-planchers; sur les prix en comparaison avec la qualité des produits."

Les gens, en général, hésitent sur ce qu'il convient d'acheter, vu le nombre grandissant des produits offerts sur le marché. Le nylon est-il préférable à l'acrylique? La fibre tissée serrée résiste-t-elle moins que celle tissée plus lâche? Vaut-il mieux acheter un article en feuille souple ou des carreaux en vinyl-amianté. "Les consommateurs manquent vraiment d'information et, souligne M. Beal, sont parfois la proie des fabricants ou marchands plus ou moins honnêtes."

Marchands dénoncés

A ce sujet, le président de l'Association de couvre-planchers, M. Yvon Hébert, fait

remarquer: "Non seulement, nous refusons dans nos rangs les fabricants, distributeurs et marchands soupçonnés de malhonnêteté, mais nous n'hésitons pas à les dénoncer publiquement."

"Hier, c'est ici même lors d'une conférence de presse, que la Société de droit d'intérêt public a lancé des accusations publiques contre cinq marchands de tapis qui auraient diffusé, tant dans des journaux qu'à la télévision, des réclames mensongères."

Le directeur de la Société, M. Ronald Cohen, s'est attaqué à cinq compagnies. "Nous avons les preuves nécessaires pour affirmer que ces marchands ont trompé le public en publiant des annonces publicitaires trompeuses", dit M. Cohen.

"Les produits, souvent, étaient de qualité mais les prix exigés beaucoup trop élevés. Nous demandons donc une enquête, poursuit le président de la Société de droit d'intérêt public (un mouvement à but non lucratif voué à la défense et la protection du consommateur) en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions."

Exposition intéressante

A SURFACE 72, les visiteurs pourront donc rencontrer des fabricants reconnus par l'Association québécoise du couvre-plancher. Une vaste col-

lection de tapis, couvre-planchers et produits d'entretien a été rassemblée par un grand nombre des meilleurs fabricants du Québec (quelques-uns exposent des produits importés des États-Unis ou d'Europe).

"C'est le premier festival, dit M. Hébert. Il ne répond pas complètement à nos desirs. Par exemple, quelques bons manufacturiers sont absents. L'an prochain, les visiteurs seront encore plus satisfaits."

Il demeure que l'exposition est des plus intéressantes. Les préposés dans chacun des kiosques sont documentés, prêts à renseigner le visiteur dans les moindres détails. Ainsi, on parvient à déceler les fibres, à comprendre un

peu mieux les méthodes de fabrication et celles non moins importantes de pose de couvre-planchers.

Les nouveautés y sont étalées bien sûr mais encore là, le visiteur pourra obtenir les informations qui lui permettent de choisir en connaissance de cause, selon son budget.

Brochures explicatives

Au cours des dernières années, le marché du couvre-plancher a connu une hausse spectaculaire déclare un porte-parole de l'Association qui a vu à la mise sur pied de l'exposition. "Mais c'est dans l'intérêt de l'industrie des couvre-planchers que des acheteurs bien renseignés choisissent avec compétence ce qui leur convient. Elle en

profite car elle offre des articles de la meilleure qualité pour le prix."

Les visiteurs de SURFACE 72 pourront se procurer gratuitement des brochures explicatives. "L'achat d'un tapis en toute confiance" et "Conseils au client éventuel du tapis" sont bien faites et on a tout intérêt à les conserver en vue d'achats futurs.

Les heures de visite sont de 5 heures de l'après-midi à 10 heures du soir, mardi et mercredi. Jeudi, le Salon de couvre-planchers est ouvert à 10 heures du soir. Le prix d'entrée est de \$1 par personne. Pour un supplément de 50 cents, on visitera les autres salles d'exposition du Salon du Meuble Place Bonaventure, Hôtel Champlain et hôtel Reine-Elisabeth.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Des représentants et des hôtes accueillent les visiteurs à SURFACE 72, une exposition organisée dans le cadre du Salon du Meuble par l'Association québécoise du couvre-plancher.

\$10,000, c'est trop offrir pour acheter une grossesse

PHILADELPHIE (UPI) — Le mathématicien de Philadelphie, qui offrait une prime de \$10,000 à une "femme pour devenir enceinte", a expliqué qu'il essayait seule-

ment de connaître le marché. La réponse qu'a trouvée Leonard Goodfarb: \$10,000 est une somme trop élevée. Goodfarb, âgé de 47 ans, a publié une annonce, la se-

maine dernière, offrant \$10,000, plus les dépenses et une bourse d'études, à une femme qui acceptait d'avoir un bébé. Il a fait l'offre sous le prétexte de représenter un couple qui était impuissant à avoir un enfant.

Les réponses sont parvenues de partout à travers les États-Unis, le Canada et l'Europe. Goodfarb a révélé avoir placé cette annonce afin de "voir combien il en coûterait pour faire un tel achat sur le marché ouvert".

Qu'a découvert le mathématicien? Il a répondu que les femmes évaluent une grossesse entre "zéro à \$20,000".

Goodfarb, qui est marié depuis 21 ans, a dit que plusieurs des personnes qui ont répondu étaient prêtes à le faire gratuitement.

Peu d'espoir de sauver la seule survivante des quintuplés belges

LIEGE (UPI) — Un porte-parole de l'hôpital Saint-Vincent de la banlieue de Rourcourt, en Belgique, ou Mme Louise Jacquemain, 27 ans, a donné naissance dimanche

matin à des quintuplés, a déclaré que seule une petite fille était encore en vie à l'heure actuelle, mais que les médecins n'espéraient pas la sauver.

Les bébés, trois garçons et deux filles, nés à six mois et demi, pesaient environ une livre et demie; deux sont morts presque aussitôt et deux autres dans la nuit de dimanche à lundi.

Chez les Latins d'Amérique

L'Union des Latins d'Amérique annonce la projection de six films espagnols à l'auditorium Dupont, à Terre des Hommes, le mercredi soir 9 août, à 7 h. 15. Ces films sont dus à la gracieuseté de l'Office national du film dans le cadre d'un programme multiculturel. Cinq de ces courts métrages sont en couleur et l'entrée est gratuite.

Les consommateurs se défendent au Manitoba

WINNIPEG (PC) — Le directeur de l'Office des consommateurs du Manitoba, John Mason, a déclaré récemment que les consommateurs prenaient l'habitude d'exprimer de plus en plus leur insatisfaction. Ils n'acceptent plus, dit-il, de laisser les maisons de commerce leur imposer leurs politiques.

Au cours des onze derniers mois, l'Office a reçu 50,000 appels, dont 60% environ au sujet de difficultés entre locataires et propriétaires. 202 plaintes furent déposées au sujet de l'automobile, 112 sur l'habitat, 100 sur l'entretien des maisons, 72 sur des problèmes d'abonnements et de clubs de livres.

DEPUIS 1941

Wolfe Street Foot Clinic INC.
Etablie depuis 1941

PREND SOIN DE VOS PIEDS

Notre service de pédicure aura tout fait de soulager vos pieds endoloris, et sensibles. Visitez sans tarder notre clinique. Nos experts hautement qualifiés vous conseilleront gratuitement sur les soins à vos pieds et les chaussures appropriées à votre cas. Bas support et bas élastique pour jambes fatiguées et pour soulager les varices, support d'arche et semelles orthopédiques.

EXAMEN GRATUIT SANS RENDEZ-VOUS

ASSORTIMENT COMPLET DE CHAUSSURES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

HEURES DE BUREAU
Tous les jours de 9 h. à 5 h. P.M.
Vendredi de 9 h. à 5 h. P.M. Lundi
fermé toute la journée.

1410, rue WOLFE 521-0580

à partir du 24 juin fermé le samedi, ouvert le lundi

VOUS CHERCHEZ UNE HORLOGE PING PONG UN VRAI CHARME!

VENEZ LES ENTENDRE

FIN NOUVEAU
31 JOURS
GARANTIE
PRIX
SÉRIEUX

LA VIEILLE PORTE
RESTAURANT FRANÇAIS
PLACE VICTORIA
866-3057

ACRILAN
Maggie Muggins

TRES PRIMEE, CETTE ALLURE DE SPORTIVE...

A) Blazer en acrilan lavable. Coupe classique, devant simple boutonnage. Rouge, marine. Pour fillettes de 7 à 14 ans.
ch. 1300

B) Pantalon en tissu acrylique. Coupe droite, avec revers. Au choix: motif écossais rouge/marine ou motif pied-de-poule noir/blanc. Pour fillettes de 7 à 14 ans.
ch. 1000

Dupuis pour Elle
Rayon 550

COMPOSEZ
PLAZA: 279-4581
ANJOU: 353-5510

boutique·mode DUPUIS pour elle
6500 PLAZA SAINT-HUBERT ET AUX GALERIES D'ANJOU

EATON
Spécial avant-saison!
Manteaux avec fourrure à "La Colonnade"

Special
219⁹⁹ ch.

Comme il faut s'y attendre, l'hiver reviendra! Et "La Colonnade" vous y prépare de façon élégante. Avec des "sûrs"-à-porter garnis de fourrure dans une offre avant-saison à prix spécial! Vous avez un choix de modèles de grand chic dans de très beaux tissus chaleureux rehaussés de fourrure. Deux seulement des quatre modèles proposés sont représentés. Venez tôt pour voir la sélection complète.

Modèle devant croisé (à gauche), avec nouvelle manche raglan. Superbe tissu de laine peignée avec vison teint en garniture. Brun/vison beige cendré ou marine d'hiver/vison saphir. Tailles 8 à 20 dans le lot (deux autres modèles avec cols en renard teint non représentés).

5'4" ou moins? (à droite), Manteau "petite" en très beau lainage. Poignets et col réchauffés de vison teint. Noir/vison "Black Cross", noir/vison foncé d'élevage ou brun/vison beige cendré. Tailles 8 à 16 dans le groupe.

Achats au magasin seulement

EATON centre-ville (La Colonnade, troisième étage), Anjou, Pointe-Claire.
Rayon 444

Deux candidats en lice pour obtenir l'investiture libérale dans Duvernay

Pierre-Paul GAGNE

Un comptable agréé de Laval, M. Yves Demers, a officiellement annoncé son intention, hier soir, de devenir le candidat officiel du Parti libéral dans Duvernay en vue des prochaines élections fédérales.

A ce titre, M. Demers fera donc la lutte à Mlle Monique Bégin dont la candidature a été rendue publique il y a déjà plus d'une semaine. Le député sortant, l'ancien ministre des Postes dans le Cabinet Trudeau, M. Eric Kierans, a maintes fois indiqué qu'il voulait quitter la vie publique pour se consacrer désormais uniquement à l'enseignement.

Même si la convention libérale n'aura lieu que le 20 août prochain, une intense campagne de porte-à-porte et d'assemblées-de-cuisine a déjà été entreprise auprès des quelque 1.164 militants du parti dans ce comté dont la création ne remonte qu'à 1968.

"L'homme du comté"

Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir, M. Demers a plusieurs fois fait valoir qu'il est "l'homme du comté" et que, contrairement à Mlle Bégin, il en connaît parfaitement les problèmes.

En fait, une bonne partie de la lutte que se livrent M. Demers et Mlle Bégin porte sur ce thème. Alors que le premier offre aux militants de les voir régulièrement et d'être au cœur de leurs problèmes, Mlle Bégin, qui fut secrétaire générale de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme

au Canada, mise sur l'efficacité et essaie de faire oublier aux militants libéraux qu'elle ne réside véritablement dans le comté que depuis quelques semaines.

Or, les militants de Duvernay reprochent ouvertement à leur ancien député, M. Kierans, d'avoir constamment été absent de la vie du comté.



Yves DEMERS

rans, d'avoir constamment été absent de la vie du comté.

Il s'agit-là d'un atout dont M. Demers est fort conscient et qui reflète sur l'ensemble de sa publicité. "Yves Demers, dit-on, est Lavallois depuis sa naissance et toutes ses activités professionnelles ou sociales y sont concentrées". De plus, il est trésorier de l'Association libérale de Fabre.

Une adversaire connue

Pendant ce temps, Mlle Bégin poursuit une campagne très active et ne cache pas qu'elle a reçu l'appui de

MM. Kierans et Marchand, de même que celui du directeur général de l'aille québécoise du parti, M. Jean Richard. De plus, bien que M. Demers le nie, elle affirme avoir reçu l'appui de la majorité de l'exécutif de l'Association libérale de Duvernay. En fait, plusieurs de ses membres, le président en tête, travaillent ouvertement pour elle.

Finalement, son organisation insiste beaucoup sur le fait qu'elle possède de très bonnes chances de devenir la première Québécoise à être élue au Parlement fédéral.

Cas de parachutage ?

Dans le camp de M. Demers, on évite de parler de la candidature de Mlle Bégin comme d'un nouveau cas de parachutage. Toutefois, on déclare ouvertement qu'il a fallu exercer des pressions auprès des dirigeants du parti pour que des permanents libéraux cessent de participer aux assemblées-de-cuisine de Mlle Bégin. Par contre, on se dit confiant sur l'impartialité des dirigeants nationaux lorsque viendra le soir de la convention.

Finalement, on rappelle que le candidat du Parti québécois avait obtenu un nombre de votes presque égal à celui du candidat libéral, lors des dernières élections provinciales, et que les chances de ce parti en 1974 seraient bien moins grandes si, d'ici là, le député fédéral de Duvernay pouvait doter le comté de certains services supplémentaires jugés très importants par la population locale. Or, conclut-on, pour ce faire, il faut absolument un candidat libéral du comté.

La sécurité du monde passe par le désarmement nucléaire

— George Ignatieff

UTRECHT, Hollande (Reuter) — "Le désarmement nucléaire est la seule voie raisonnable pour assurer la survie de l'humanité" a déclaré, hier, M. George Ignatieff, chef de la délégation canadienne à la conférence du désarmement nucléaire de Genève, au cours d'une réunion de la commission des affaires internationales du Conseil Mondial des Eglises.

Devant la Commission qui prépare actuellement une série de rapports devant servir de base aux discussions du Conseil Mondial des Eglises qui doivent débiter la semaine prochaine à Utrecht, en Hollande, le diplomate canadien a affirmé que le temps est venu pour les super-puissances "de mettre un

frein à la production des armes nucléaires d'une puissance démesurée et de reconnaître l'urgence du désarmement nucléaire comme la seule voie raisonnable pour assurer la survie de l'humanité à l'âge nucléaire".

En dépit du fait que les armes nucléaires, a-t-il fait remarquer, posent le problème politique, le plus vital, le plus moral, affectant le destin de l'homme, aucun accord important signé au cours de ces dix dernières années n'a impliqué un désarmement en tant que tel.

D'ailleurs, au sujet du traité SALT signé à Moscou par MM. Nixon et Brejnev, le diplomate canadien a précisé que cet accord marquait "une phase de transition

entre la guerre froide et ce que les Russes appellent "la coexistence pacifique" et le président Nixon "l'ère de la négociation".

Mais la vraie question, a poursuivi M. Ignatieff, est de savoir si SALT constitue réellement le début d'un désarmement nucléaire sérieux ou simplement une pause avant la reprise de la course aux armements entre les puissances nucléaires. Car, si on veut être réaliste, le traité SALT n'implique aucun désarmement et ne constitue qu'un contrôle limité des armements.

L'ambassadeur canadien a conclu en affirmant que la sécurité de l'humanité sera assurée quand les grandes puissances reconnaîtront que la compétition nucléaire n'entraîne nullement un surcroît de sécurité, voire la sécurité totale.

Diefenbaker passera 2 semaines à l'hôpital

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre John Diefenbaker est resté à l'hôpital hier après sa récente opération pour une hernie, mais a fait venir son courrier et son dictaphone. Il pourra donc reprendre son travail aujourd'hui.

M. Diefenbaker, âgé de 76 ans, a souffert d'une hernie il y a trois semaines au

cours d'une partie de pêche en Saskatchewan. L'opération a eu lieu samedi.

Aucune déclaration officielle n'a été faite sur la date de sortie de M. Diefenbaker de l'hôpital municipal d'Ottawa, mais un de ses assistants a dit que sa sortie devrait avoir lieu dans deux semaines environ.



POURQUOI ATTENDRE?

Faites appel à l'épilation radicale

Trop douloureux? Pas la thermolyse Gregory. C'est tellement peu inconfortable que bien des femmes se font même épiler les jambes et les bras. Rien de comparable avec l'ancienne "électrolyse" dont on a pu vous parler.

Trop dangereux? Pas la thermolyse Gregory. Ne laissez pas une cicatrice, souvent ne cause même pas une irritation passagère. Les médecins recommandent cette méthode.

Trop coûteuse? Pas la thermolyse Gregory. Quatre ou cinq fois plus rapide que les vieilles méthodes, et par conséquent meilleur marché. La thermolyse est trop avantageuse pour que vous ajoutiez foi aux racontars de "vieilles femmes". N'attendez donc pas et venez vous en rendre compte vous-même.

Système Gregory

Centre ville: 301, Edifice Dominion Square 1012, 1014, 1016, 1018, 1020, 1022, 1024, 1026, 1028, 1030, 1032, 1034, 1036, 1038, 1040, 1042, 1044, 1046, 1048, 1050, 1052, 1054, 1056, 1058, 1060, 1062, 1064, 1066, 1068, 1070, 1072, 1074, 1076, 1078, 1080, 1082, 1084, 1086, 1088, 1090, 1092, 1094, 1096, 1098, 1100, 1102, 1104, 1106, 1108, 1110, 1112, 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, 1124, 1126, 1128, 1130, 1132, 1134, 1136, 1138, 1140, 1142, 1144, 1146, 1148, 1150, 1152, 1154, 1156, 1158, 1160, 1162, 1164, 1166, 1168, 1170, 1172, 1174, 1176, 1178, 1180, 1182, 1184, 1186, 1188, 1190, 1192, 1194, 1196, 1198, 1200, 1202, 1204, 1206, 1208, 1210, 1212, 1214, 1216, 1218, 1220, 1222, 1224, 1226, 1228, 1230, 1232, 1234, 1236, 1238, 1240, 1242, 1244, 1246, 1248, 1250, 1252, 1254, 1256, 1258, 1260, 1262, 1264, 1266, 1268, 1270, 1272, 1274, 1276, 1278, 1280, 1282, 1284, 1286, 1288, 1290, 1292, 1294, 1296, 1298, 1300, 1302, 1304, 1306, 1308, 1310, 1312, 1314, 1316, 1318, 1320, 1322, 1324, 1326, 1328, 1330, 1332, 1334, 1336, 1338, 1340, 1342, 1344, 1346, 1348, 1350, 1352, 1354, 1356, 1358, 1360, 1362, 1364, 1366, 1368, 1370, 1372, 1374, 1376, 1378, 1380, 1382, 1384, 1386, 1388, 1390, 1392, 1394, 1396, 1398, 1400, 1402, 1404, 1406, 1408, 1410, 1412, 1414, 1416, 1418, 1420, 1422, 1424, 1426, 1428, 1430, 1432, 1434, 1436, 1438, 1440, 1442, 1444, 1446, 1448, 1450, 1452, 1454, 1456, 1458, 1460, 1462, 1464, 1466, 1468, 1470, 1472, 1474, 1476, 1478, 1480, 1482, 1484, 1486, 1488, 1490, 1492, 1494, 1496, 1498, 1500, 1502, 1504, 1506, 1508, 1510, 1512, 1514, 1516, 1518, 1520, 1522, 1524, 1526, 1528, 1530, 1532, 1534, 1536, 1538, 1540, 1542, 1544, 1546, 1548, 1550, 1552, 1554, 1556, 1558, 1560, 1562, 1564, 1566, 1568, 1570, 1572, 1574, 1576, 1578, 1580, 1582, 1584, 1586, 1588, 1590, 1592, 1594, 1596, 1598, 1600, 1602, 1604, 1606, 1608, 1610, 1612, 1614, 1616, 1618, 1620, 1622, 1624, 1626, 1628, 1630, 1632, 1634, 1636, 1638, 1640, 1642, 1644, 1646, 1648, 1650, 1652, 1654, 1656, 1658, 1660, 1662, 1664, 1666, 1668, 1670, 1672, 1674, 1676, 1678, 1680, 1682, 1684, 1686, 1688, 1690, 1692, 1694, 1696, 1698, 1700, 1702, 1704, 1706, 1708, 1710, 1712, 1714, 1716, 1718, 1720, 1722, 1724, 1726, 1728, 1730, 1732, 1734, 1736, 1738, 1740, 1742, 1744, 1746, 1748, 1750, 1752, 1754, 1756, 1758, 1760, 1762, 1764, 1766, 1768, 1770, 1772, 1774, 1776, 1778, 1780, 1782, 1784, 1786, 1788, 1790, 1792, 1794, 1796, 1798, 1800, 1802, 1804, 1806, 1808, 1810, 1812, 1814, 1816, 1818, 1820, 1822, 1824, 1826, 1828, 1830, 1832, 1834, 1836, 1838, 1840, 1842, 1844, 1846, 1848, 1850, 1852, 1854, 1856, 1858, 1860, 1862, 1864, 1866, 1868, 1870, 1872, 1874, 1876, 1878, 1880, 1882, 1884, 1886, 1888, 1890, 1892, 1894, 1896, 1898, 1900, 1902, 1904, 1906, 1908, 1910, 1912, 1914, 1916, 1918, 1920, 1922, 1924, 1926, 1928, 1930, 1932, 1934, 1936, 1938, 1940, 1942, 1944, 1946, 1948, 1950, 1952, 1954, 1956, 1958, 1960, 1962, 1964, 1966, 1968, 1970, 1972, 1974, 1976, 1978, 1980, 1982, 1984, 1986, 1988, 1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2014, 2016, 2018, 2020, 2022, 2024, 2026, 2028, 2030, 2032, 2034, 2036, 2038, 2040, 2042, 2044, 2046, 2048, 2050, 2052, 2054, 2056, 2058, 2060, 2062, 2064, 2066, 2068, 2070, 2072, 2074, 2076, 2078, 2080, 2082, 2084, 2086, 2088, 2090, 2092, 2094, 2096, 2098, 2100, 2102, 2104, 2106, 2108, 2110, 2112, 2114, 2116, 2118, 2120, 2122, 2124, 2126, 2128, 2130, 2132, 2134, 2136, 2138, 2140, 2142, 2144, 2146, 2148, 2150, 2152, 2154, 2156, 2158, 2160, 2162, 2164, 2166, 2168, 2170, 2172, 2174, 2176, 2178, 2180, 2182, 2184, 2186, 2188, 2190, 2192, 2194, 2196, 2198, 2200, 2202, 2204, 2206, 2208, 2210, 2212, 2214, 2216, 2218, 2220, 2222, 2224, 2226, 2228, 2230, 2232, 2234, 2236, 2238, 2240, 2242, 2244, 2246, 2248, 2250, 2252, 2254, 2256, 2258, 2260, 2262, 2264, 2266, 2268, 2270, 2272, 2274, 2276, 2278, 2280, 2282, 2284, 2286, 2288, 2290, 2292, 2294, 2296, 2298, 2300, 2302, 2304, 2306, 2308, 2310, 2312, 2314, 2316, 2318, 2320, 2322, 2324, 2326, 2328, 2330, 2332, 2334, 2336, 2338, 2340, 2342, 2344, 2346, 2348, 2350, 2352, 2354, 2356, 2358, 2360, 2362, 2364, 2366, 2368, 2370, 2372, 2374, 2376, 2378, 2380, 2382, 2384, 2386, 2388, 2390, 2392, 2394, 2396, 2398, 2400, 2402, 2404, 2406, 2408, 2410, 2412, 2414, 2416, 2418, 2420, 2422, 2424, 2426, 2428, 2430, 2432, 2434, 2436, 2438, 2440, 2442, 2444, 2446, 2448, 2450, 2452, 2454, 2456, 2458, 2460, 2462, 2464, 2466, 2468, 2470, 2472, 2474, 2476, 2478, 2480, 2482, 2484, 2486, 2488, 2490, 2492, 2494, 2496, 2498, 2500, 2502, 2504, 2506, 2508, 2510, 2512, 2514, 2516, 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2530, 2532, 2534, 2536, 2538, 2540, 2542, 2544, 2546, 2548, 2550, 2552, 2554, 2556, 2558, 2560, 2562, 2564, 2566, 2568, 2570, 2572, 2574, 2576, 2578, 2580, 2582, 2584, 2586, 2588, 2590, 2592, 2594, 2596, 2598, 2600, 2602, 2604, 2606, 2608, 2610, 2612, 2614, 2616, 2618, 2620, 2622, 2624, 2626, 2628, 2630, 2632, 2634, 2636, 2638, 2640, 2642, 2644, 2646, 2648, 2650, 2652, 2654, 2656, 2658, 2660, 2662, 2664, 2666, 2668, 2670, 2672, 2674, 2676, 2678, 2680, 2682, 2684, 2686, 2688, 2690, 2692, 2694, 2696, 2698, 2700, 2702, 2704, 2706, 2708, 2710, 2712, 2714, 2716, 2718, 2720, 2722, 2724, 2726, 2728, 2730, 2732, 2734, 2736, 2738, 2740, 2742, 2744, 2746, 2748, 2750, 2752, 2754, 2756, 2758, 2760, 2762, 2764, 2766, 2768, 2770, 2772, 2774, 2776, 2778, 2780, 2782, 2784, 2786, 2788, 2790, 2792, 2794, 2796, 2798, 2800, 2802, 2804, 2806, 2808, 2810, 2812, 2814, 2816, 2818, 2820, 2822, 2824, 2826, 2828, 2830, 2832, 2834, 2836, 2838, 2840, 2842, 2844, 2846, 2848, 2850, 2852, 2854, 2856, 2858, 2860, 2862, 2864, 2866, 2868, 2870, 2872, 2874, 2876, 2878, 2880, 2882, 2884, 2886, 2888, 2890, 2892, 2894, 2896, 2898, 2900, 2902, 2904, 2906, 2908, 2910, 2912, 2914, 2916, 2918, 2920, 2922, 2924, 2926, 2928, 2930, 2932, 2934, 2936, 2938, 2940, 2942, 2944, 2946, 2948, 2950, 2952, 2954, 2956, 2958, 2960, 2962, 2964, 2966, 2968, 2970, 2972, 2974, 2976, 2978, 2980, 2982, 2984, 2986, 2988, 2990, 2992, 2994, 2996, 2998, 3000, 3002, 3004, 3006, 3008, 3010, 3012, 3014, 3016, 3018, 3020, 3022, 3024, 3026, 3028, 3030, 3032, 3034, 3036, 3038, 3040, 3042, 3044, 3046, 3048, 3050, 3052, 3054, 3056, 3058, 3060, 3062, 3064, 3066, 3068, 3070, 3072, 3074, 3076, 3078, 3080, 3082, 3084, 3086, 3088, 3090, 3092, 3094, 3096, 3098, 3100, 3102, 3104, 3106, 3108, 3110, 3112, 3114, 3116, 3118, 3120, 3122, 3124, 3126, 3128, 3130, 3132, 3134, 3136, 3138, 3140, 3142, 3144, 3146, 3148, 3150, 3152, 3154, 3156, 3158, 3160, 3162, 3164, 3166, 3168, 3170, 3172, 3174, 3176, 3178, 3180, 3182, 3184, 3186, 3188, 3190, 3192, 3194, 3196, 3198, 3200, 3202, 3204, 3206, 3208, 3210, 3212, 3214, 3216, 3218, 3220, 3222, 3224, 3226, 3228, 3230, 3232, 3234, 3236, 3238, 3240, 3242, 3244, 3246, 3248, 3250, 3252, 3254, 3256, 3258, 3260, 3262, 3264, 3266, 3268, 3270, 3272, 3274, 3276, 3278, 3280, 3282, 3284, 3286, 3288, 3290, 3292, 3294, 3296, 3298, 3300, 3302, 3304, 3306, 3308, 3310, 3312, 3314, 3316, 3318, 3320, 3322, 3324, 3326, 3328, 3330, 3332, 3334, 3336, 3338, 3340, 3342, 3344, 3346, 3348, 3350, 3352, 3354, 3356, 3358, 3360, 3362, 3364, 3366, 3368, 3370, 3372, 3374, 3376, 3378, 3380, 3382, 3384, 3386, 3388, 3390, 3392, 3394, 3396, 3398, 3400, 3402, 3404, 3406, 3408, 3410, 3412, 3414, 3416, 3418, 3420, 3422, 3424, 3426, 3428, 3430, 3432, 3434, 3436, 3438, 3440, 3442, 3444, 3446, 3448, 3450, 3452, 3454, 3456, 3458, 3460, 3462, 3464, 3466, 3468, 3470, 3472, 3474, 3476, 3478, 3480, 3482, 3484, 3486, 3488, 3490, 3492, 3494, 3496, 3498, 3500, 3502, 3504, 3506, 3508, 3510, 3512, 3514, 3516, 3518, 3520, 3522, 3524, 3526, 3528, 3530, 3532, 3534, 3536, 3538, 3540, 3542, 3544, 3546, 3548, 3550, 3552, 3554, 3556, 3558, 3560, 3562, 3564, 3566, 3568, 3570, 3572, 3574, 3576, 3578, 3580, 3582, 3584, 3586, 3588, 3590, 3592, 3594, 3596, 3598, 3600, 3602, 3604, 3606, 3608, 3610, 3612, 3614, 3616, 3618, 3620, 3622, 3624, 3626, 3628, 3630, 3632, 3634, 3636, 3638, 3640, 3642, 3644, 3646, 3648, 3650, 3652, 3654, 3656, 3658, 3660, 3662, 3664, 3666, 3668, 3670, 3672, 3674, 3676, 3678, 3680, 3682, 3684, 3686, 3688, 3690, 3692, 3694, 3696, 3698, 3700, 3702, 3704, 3706, 3708, 3710, 3712, 3714, 3716, 3718, 3720, 3722, 3724, 3726, 3728, 3730, 3732, 3734, 3736, 3738, 3740, 3742, 3744, 3746, 3748, 3750, 3752, 3754, 3756, 3758, 3760, 3762, 3764, 3766, 3768, 3770, 3772, 3774, 3776, 3778, 3780, 3782, 3784, 3786, 3788, 3790, 3792, 3794, 3796, 3798, 3800, 3802, 3804, 3806, 3808, 3810, 3812, 3814, 3816, 3818, 3820, 3822, 3824, 3826, 3828, 3830, 3832, 3834, 3836, 3838, 3840, 3842, 3844, 3846, 3848, 3850, 3852, 3854, 3856, 3858, 3860, 3862, 3864, 3866, 3868, 3870, 3872, 3874, 3876, 3878, 3880, 3882, 3884, 3886, 3888, 3890, 3892, 3894, 3896, 3898, 3900, 3902, 3904, 3906, 3908, 3910, 3912, 3914, 3916, 3918, 3920, 3922, 3924, 3926, 3928, 3930, 3932, 3934, 3936, 3938, 3940, 3942, 3944, 3946, 3948, 3950, 3952, 3954, 3956, 3958, 3960, 3962, 3964, 3966, 3968, 3970, 3972, 3974, 3976, 3978, 3980, 3982, 3984, 3986, 3988, 3990, 3992, 3994, 3996, 3998, 4000, 4002, 4004, 4006, 4008, 4010, 4012, 4014, 4016, 4018, 4020, 4022, 4024, 4026, 4028, 4030, 4032, 4034, 4036, 4038, 4040, 4042, 4044, 4046, 4048, 4050, 4052, 4054, 4056, 4058, 4060, 4062, 4064, 4066, 4068, 4070, 4072, 4074,

AU FIL DES MUNICIPALITES

Mont-Rolland : une plage publique au lac Pilon

Se baigner dans un lac du Nord devient chose difficile quand on n'est pas propriétaire ou locataire de chalet, c'est privé partout! A Mont-Rolland, les autorités municipales ont signé récemment un bail de location sur deux lots dont elles veulent se servir pour aménager une plage municipale et un terrain de pique-nique. Loyer annuel: \$265. Par ailleurs, les membres du conseil ont également discuté récemment de la subdivision des terrains qui sont nécessaires pour construire le quai public subventionné par le gouvernement au lac Pilon.

St-Hyacinthe : toujours un problème d'ordures

Des représentants de St-Hyacinthe, Beloeil, St-Hilaire, McMasterville, Otterburn Park et St-Jean-Baptiste ont participé récemment à une réunion ayant trait au problème de la disposition des ordures dans cette partie de la Rive-Sud. On se rappellera que le ministre d'Etat chargé de la qualité de l'Environnement, le Dr V. C. Goldbloom, a annoncé qu'une étude régionale sur la gestion des déchets sera effectuée dans les comtés de Rouville, St-Hyacinthe et Verchères. Et lors de la réunion des représentants municipaux concernés, le député Marcel Ostiguy aurait été chargé de s'enquérir auprès de M. Goldbloom de la possibilité pour St-Hyacinthe de continuer à se servir du dépotir de St-Vallier jusqu'à la mise sur pied d'un dépotir régional.

Pour St-Hyacinthe, une solution est d'autant plus pressante qu'elle s'est vu interdire l'accès au dépotir de St-Vallier, tandis que celui de Mont-St-Hilaire est définitivement fermé à cause de la source de pollution qu'il constituait.

Ste-Agathe : on veut contrôler la pollution au lac des Sables

Le conseil municipal de Ste-Agathe a été saisi récemment d'un avis de motion visant à réglementer la conservation, le contrôle et l'utilisation du lac des Sables. C'est ce que rapporte "L'Echo du Nord", qui signale que Ste-A-

gathe connaît actuellement une augmentation d'activités dans le domaine de la construction, "phénomène, écrit le journal, qui affecte directement ou indirectement l'écologie du lac des Sables". Aussi l'avis de motion déposé au conseil prévoit-il la création d'une commission dont les fonctions seraient d'étudier tous les moyens de contrôler la pollution, la circulation et l'utilisation du lac par les citoyens.

Mont St-Bruno : le parc régional toujours à l'étude

Les travaux de l'équipe du plan d'aménagement du Mont St-Bruno se poursuivront jusqu'au 30 septembre prochain, grâce à une extension budgétaire du ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre. Dirigée par M. Yves Rajotte, cette équipe cherche entre autres, à intégrer les municipalités et les organismes de la ré-

gion au projet de la création d'un parc régional sur le Mont St-Bruno, tout en étudiant la possibilité de sauvegarder les espaces verts du mont Johnson et des bois de Verchères.

St-Jérôme, St-Antoine et Lafontaine : fusion prochaine ?

Le ministère des Affaires municipales aurait décidé de décaler la fusion de St-Jérôme, St-Antoine et Lafontaine à compter du premier janvier prochain. C'est ce que rapporte "L'Echo du Nord", qui souligne que la décision de cette fusion, qui se discute depuis longtemps, n'a pas encore été communiquée "à toutes les administrations municipales". Sans y aller d'un commentaire officiel, le maire de St-Jérôme se serait permis de dire qu'une telle initiative semble inévitable pour 1973, année d'élections municipales.

Des machines qui pourraient causer l'impotence des travailleurs

ROME (PA) — Les autorités italiennes enquêtent au sujet de quelque 2.000 machines électromagnétiques qui pourraient causer l'impotence des travailleurs qui y sont affectés.

"Nos bureaux médical et technique ont découvert un certain degré d'impotence chez les employés qui doivent travailler près de ces machines", a révélé Flavio Vignudelli du Bureau pour la protection de la santé des travailleurs.

Vignudelli a précisé qu'il n'avait encore aucune preuve concluante que les machines électromagnétiques étaient à blâmer.

"Cependant, il y a une chose dont je suis certain. En Italie, on autorise, autour de ces machines, un champ électromagnétique en excès de ce qu'indiquent les règlements normaux en vigueur dans les autres pays", a-t-il dit.

Au Burundi: une guerre civile comparable à celle du Pakistan

par David B. OTTAWAY

Exclusif au Washington Post et à LA PRESSE

WASHINGTON — L'élimination systématique des chefs de file de la tribu Hutu par la minorité dominante des Tutsis, dans le minuscule pays africain du Burundi, est en train de prendre une envergure aussi large et aussi dramatique que la répression organisée par le Pakistan contre la population orientale du pays peu avant la guerre de sécession qui devait amener la naissance du Bengladesh.

En effet, environ trois mois après la rébellion manquée des Hutus, les Tutsis, qui ne constituent pourtant que 15 p.c. de la population locale du Burundi, s'emploient à exterminer les intellectuels, les professeurs et les étudiants, dont ils craignent un nouveau coup d'état.

Et, la situation risque de

se détériorer davantage avec l'arrivée d'un nombre indéterminé de Hutus originaires du Rouanda, où ils détiennent le pouvoir, qui traversent la frontière du Burundi pour venir en aide à leurs frères de sang. Si le mouvement devait se généraliser, on craint fort un insurrection générale des Hutus des deux pays contre les Tutsis, ce qui ne constituerait alors qu'une répétition en bonne et due forme des événements de 1959 lorsque les Hutus du Rouanda avaient renversé le pouvoir détenu jusqu'alors par les Tutsis.

Batailles sanglantes

A date, on estime à environ 80.000 le nombre de pertes de vie dues aux combats affrontés les deux tribus rivales. Toutefois, certaines sources indiquent que le chiffre réel devrait être de 150.000. Quoi qu'il en soit, à chaque jour, de nouvelles arrestations ont

lieu, après quoi se tiennent des procès sommaires qui sont suivis, le plus souvent, par l'exécution pure et simple des suspects.

Les chiffres officiels fournis par les Nations Unies révèlent qu'au moins 40.000 Hutus se sont sauvés du Burundi, à ce jour, pour chercher refuge soit au Rouanda, en Tanzanie, ou encore au Zaïre, nouveau nom que porte le Congo-Kinshasa.

Il faut remonter au printemps dernier pour retrouver les origines de ces hostilités sanglantes. Selon les autorités du Burundi, ce sont les Hutus qui ont commencé la guerre civile lorsque 10.000 des leurs ont sauvagement attaqué des membres de la tribu Tutsi. La rébellion fut facilement écrasée au début du mois de mai et, depuis ce temps, la répression des chefs de file Hutus n'a jamais cessé.

Silence diplomatique

Dans les milieux diplomatiques officiels, comme lors de la guerre civile au Pakistan, on invoque pour se taire le fait que cette affaire relève de la politique intérieure du Burundi, ce sont les chefs de file Hutus n'a jamais cessé.

Toutefois, une mission spéciale des Nations Unies envoyée au Burundi, déclarait le 28 juillet dernier que la guerre civile était en train de prendre "des proportions vraiment effrayantes".

Aux Etats-Unis, le sénateur démocrate Edward Kennedy, président du sous-comité pour l'aide aux réfugiés de guerre, a maintes fois critiqué, au cours des dernières semaines, l'attitude silencieuse de son propre pays et des autres nations en général. La semaine dernière, il a révélé qu'il avait fait parvenir une lettre au Secrétaire d'Etat William Rogers le priant de faire cesser le silence de Washington sur le problème de la paix et de la sécurité au Burundi. "Encore une fois, devait-il écrire, nous assistons à une vaste tragédie humaine sans que le concert des nations daigne élever la voix pour la faire cesser".

Efforts humanitaires

Heureusement, les Nations Unies se sont finalement décidées, la semaine dernière, à s'occuper du problème. En effet, une mission technique a été envoyée au Burundi en vue de déterminer quel montant d'argent devrait être alloué à cette crise. Un premier groupe d'experts avait déjà soutenu qu'il faudrait au moins y consacrer huit millions de dollars.

Du côté américain, environ \$122.000 ont été accordés, jusqu'à présent pour venir en aide aux victimes de la guerre civile. Cette aide s'est traduite par l'envoi de nourriture, de couvertures et de médicaments. De plus, un communiqué du Secrétaire d'Etat sur la situation au Burundi devrait normalement être émis bientôt.



naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent lire leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ARSENAULT (Elizabeth) — A Mont-

real, le 7 août 1972, à l'âge de 91 ans, est décédée. Reine Leclerc, épouse de Robert Dion, père de Robert, Pierre, Yves et Luc. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltée, 2055, rue Saint-Jacques, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Louis) — A Mont-

real, le 7 août 1972, à l'âge de 43 ans, est décédé. Louis Gagnon, épouse de Marie-Louise, père de Robert, Pierre, Yves et Luc. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltée, 2055, rue Saint-Jacques, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Roland) — A Laval-Ouest,

le 7 août 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé. Roland Leclerc, fils de Laurent Leclerc et de Antoinette Larocque, meurt le 22.7.72. 74 av. Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alban Mallette et Fils, 3582, 24e rue à Laval-Ouest, pour se rendre à l'église St-Théophile où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

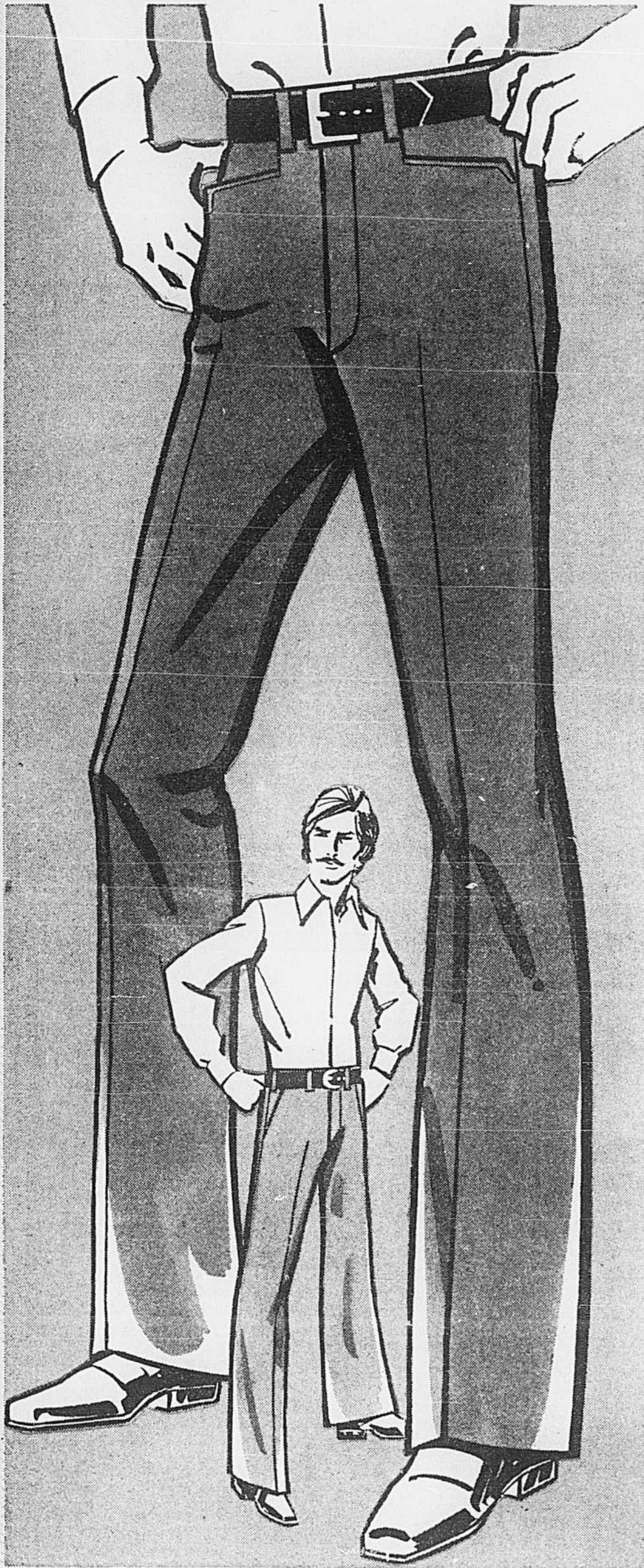
à 10 h, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pri



VENTE

CÉLÉBRATION
AUX 3 MAGASINS
À PARTIR DE JEUDI

D'avance... voici 4 achats vedettes



**Éléphants pantalons
de marque canadienne**

Orig. 22.95 à \$25

12⁹⁸

- Plus de 1000 pantalons élégants en tissus parfaits pour l'automne.
- Tissus tout laine, "Fortrel" et laine ou polyester mixte gardant bien sa forme
- Taille à passants de ceinture, jambes évasées, poches latérales ou horizontales.
- Tons unis, quadrillés, rayures, mini quadrillés dans les tons de gris, bleu, brun, loden, beige et tons de bruyère.
- Tailles 30 à 42.

Rayon 712 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221**

(Commandes exécutées sur tons unis de brun, loden ou gris foncé seulement)



**Rabais \$3! Robes
de chambre coton**

Longues
Rég. \$15

11⁹⁹

Courtes
Rég. \$13

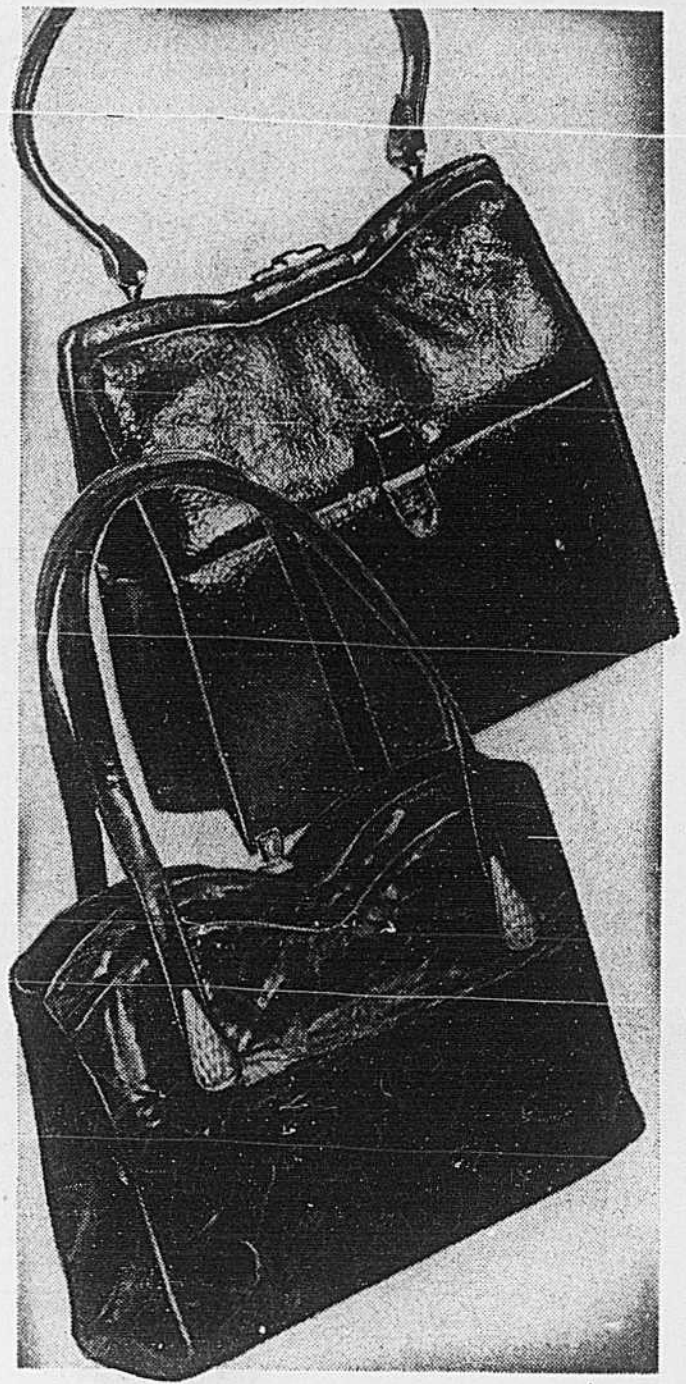
9⁹⁹

Jolies robes de chambre modèle enveloppant d'un confort inégalable.

- Tissu 100% coton épais et absorbant, lavable.
- Fameux modèle enveloppant, manches 3/4 et ceinture.
- Choix de rose, aqua ou ton or.
- Tailles petite, moyenne ou grande.

Rayon 741 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221**



**Sacs à main '72
en cuir véritable**

Prix Vente Célébration

9⁹⁹

Un prix irrésistible pour de ravissants sacs à main fabriqués au Canada et de forme tout à fait nouvelle.

- Fameux cuir véritable, doublure de belle qualité.
- Modèles sport ou habillés avec poignées simples ou doubles, glissières intérieures.
- Teintes automnales de rouge, ivoire, brun ou noir.

Rayon 702 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou.

Pour achat en personne seulement

**Un solde géant de souliers
marques fameuses pour dames**

Une aubaine à ne pas manquer!

Groupe I

6⁹⁹

Collection ravissante de souliers tout-aller, d'escarpins et de sandales de "Wild Woolley", "Appropos", "Boccacio". Cuir verni ton blanc, noir ou rouge. Pointures 5 1/2 à 10 (avec 1/2) dans le groupe.

Groupe II

9⁹⁹

Marques connues telles que "Naturalizer", "Red Carpet", "Daquerre". Souliers tout-aller, escarpins, sandales, souliers à claquettes. Suède ton bleu, brun, beige ou vert; cuir ton tan, noir. Pointures 5 1/2 à 10 (avec 1/2) dans le groupe.

Groupe III

12⁹⁹

Escarpins et sandales de marques "St. Regis", "DiScaletti", "Maxime", "Wallace" et plusieurs autres. Suède ton noir, bleu ou brun; cuir verni ton tan, rhum, argent, or ou noir. Pointures 5 1/2 à 10 (avec 1/2) dans le groupe.

Rayon 721 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou.

Pour achat en personne seulement

ACHETEZ CHEZ SIMPSONS

En ville — 977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 10
Fairview — 6790 Trans-Canada Highway, Pointe-Claire 730. Sortie 33 — route St-Jean
Anjou — 7895 boul. Les Galeries d'Anjou, Montréal 433 (d'est ou d'ouest)

HEURES D'AFFAIRES SIMPSONS

Lundi, mardi et mercredi
en ville de 9h à 17h30.
Fairview et Anjou 9h30 à 18h

Jeudi et vendredi en ville: de 9h à 21h
Fairview et Anjou: 9h30 à 21h.
Les 3 magasins ouverts samedi de 9h à 17h.

COMPOSEZ: 842-7221

Du lundi au mercredi: 8h30 à 18h.
Jeudi et vendredi: 8h30 à 21h.
Samedi: 8h30 à 17h.